



CANADA

Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme

TÉMOIGNAGES

Le lundi 16 novembre 2009

Président : Mario Silva

Publications parlementaires

Le lundi 16 novembre 2009

•(1105)

[Traduction]

Monsieur Mario Silva (Davenport, Lib.): Bonjour, tout le monde. Bienvenue à tous.

La deuxième audience de la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme est ouverte.

La réunion se tiendra de 11 heures à 14 heures et sera divisée en trois parties. Pendant la première heure, nous entendrons M. Yehuda Bauer et M. Manfred Gerstenfeld. Ils participeront à la réunion en audioconférence, par conférence téléphonique, puisque nous avons été incapables de les avoir en vidéoconférence. Je m'en excuse.

Je tiens aussi à mentionner que nous avons des renseignements de Miriam Stein qui peuvent être diffusés. Malheureusement, elle n'a que des versions anglaises. Si les membres sont d'accord, je les distribuerai.

Le deuxième point est que Clair Bromwell, une étudiante à la maîtrise en journalisme de l'Université Carleton, aimerait enregistrer les délibérations.

Les membres du comité sont-ils d'accord pour qu'elle le fasse?

Sarah, vous avez fait affaire avec elle...

Mme Sarah LaFreniere (directeur associé, Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme): C'est seulement pour faire un reportage sur nous en vue d'un projet universitaire.

C'est exact, Clair?

Oui.

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Monsieur le président, j'ai quelques réserves à cet égard. Nous avons convenu de n'avoir qu'un seul canal. Lorsqu'il y a différentes sources, je me préoccupe toujours de la façon dont l'information est publicisée.

Le président: D'accord.

Il n'y a pas d'entente, alors vous ne serez pas en mesure d'enregistrer l'audience. Je suis désolé.

L'autre point que je mentionnerai est que CPAC enregistre l'audience pour son émission intitulée *On the Bright Side*.

Merci beaucoup, tout le monde.

Une fois de plus, je suis désolé que nous n'ayons appris que très récemment — en fait, à 7 heures ce matin — que nous pouvions seulement accueillir M. Yehuda Bauer et M. Manfred Gerstenfeld par support audio et non vidéo. Cela demandera à tout le monde de faire preuve de patience et d'écouter attentivement.

Je vous demanderais, messieurs Gerstenfeld et Bauer, de vous présenter chaque fois que vous prenez la parole de façon à ce que tout le monde sache bien qui parle. Aux fins de notre propre

enregistrement, comme l'audience sera transcrite, si vous pouviez vous nommer à chaque intervention, ce serait grandement apprécié.

Cela étant dit, monsieur Manfred Gerstenfeld, pourriez-vous faire votre exposé, s'il vous plaît.

M. Manfred Gerstenfeld (directeur du Programme antisémitisme et post-holocauste, Centre des affaires publiques et de l'État de Jérusalem, à titre personnel): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir donné cette occasion de faire un certain nombre d'observations sur l'antisémitisme.

Vous trouverez, dans les documents que nous vous avons présentés, notre exposé détaillé, avec notes en bas de page, sur l'antisémitisme mondial. Il analyse les principales caractéristiques de cet antisémitisme, dont les principaux initiateurs de la propagande haineuse anti-Juifs, les instruments qu'ils utilisent et l'incidence du processus antisémite. Nous avons également formulé des points précis au sujet des recommandations que, selon nous, votre comité devrait faire.

Il me sera impossible, dans le peu de temps dont je dispose, de parler de tous les sujets abordés dans le document que nous vous avons présenté. Je m'attacherai donc à deux questions que je considère particulièrement importantes. D'abord, lorsqu'il est question d'antisémitisme canadien, quelles sont mes associations en tant que personne qui analyse l'antisémitisme mondial? Ensuite, je me concentrerai sur les points qui, je l'espère, feront l'objet des principales recommandations de votre commission.

Maintenant, lorsque les spécialistes de l'antisémitisme international à l'étranger abordent la question de l'antisémitisme au Canada, nous parlons d'abord et avant tout de l'antisémitisme sur les campus. Parmi les pays démocratiques, le Canada et le Royaume-Uni sont des pionniers internationaux dans ce domaine, suivis des États-Unis et de la Norvège.

Il y a sept ans, le personnel du Centre des affaires publiques et de l'État de Jérusalem, dont je préside le conseil d'administration, a lancé un programme de recherche sur l'antisémitisme universitaire mondial. C'est le Canada qui a largement inspiré ce projet.

Premièrement, nous avons une stagiaire canadienne qui a été agressée physiquement à l'Université Concordia en raison de ses vues pro-Israël. La même année, notre attention a été attirée par un exposé prononcé par Ted Honderich, professeur britannique d'origine canadienne, à l'Université de Toronto. À cette occasion, il a dit que les Palestiniens avaient une « obligation morale » de faire exploser des bombes pour tuer des Juifs. Il les a même encouragés à le faire.

Ces deux cas d'incitation à l'antisémitisme au Canada ont motivé le lancement de notre programme de recherche sur l'antisémitisme mondial sur les campus.

Malheureusement, notre connaissance de l'antisémitisme sur les campus canadiens s'est beaucoup accrue depuis. Je ne mentionnerai que quelques incidents dont vous avez probablement entendu parler.

Il y a eu d'autres cas de violence à Concordia.

Le programme haineux de la semaine contre l'apartheid israélien a commencé à l'Université de Toronto en 2004. Il a ensuite pris une ampleur nationale et internationale.

En janvier 2009, Sid Ryan, président du Syndicat canadien de la fonction publique pour l'Ontario, a appelé au boycott des universitaires israéliens.

Au cours d'une visite au Canada l'été dernier, je me suis fait dire, par divers professeurs et étudiants, que les étudiants juifs évitaient de plus en plus l'Université York en raison de problèmes à cet endroit. En février, des étudiants juifs ont fait l'objet de menaces antisémites meurtrières sur le campus de cette université. En juin dernier, cet établissement a également été l'hôte d'une conférence qui diabolisait Israël.

Je me rappelle que lorsque j'ai publié mon livre *Academics Against Israel and the Jews* en 2007, parmi les 17 études de cas, j'en ai inclus deux du Canada, car je les ai jugées particulièrement importantes. J'avais un troisième chapitre consacré à l'Université York, mais l'auteur m'a remis les corrections trop tard. Sinon, 3 des 18 études de cas auraient été canadiennes. C'est une autre indication de l'importance relative de l'antisémitisme sur les campus au Canada d'un point de vue mondial.

Je crois que l'image de votre pays est de plus en plus éclaboussée à l'étranger tant par les incidents de propagande haineuse antisémite dans un certain nombre de vos campus que par le peu de réaction des administrations universitaires à cet égard. Je n'ai observé, sur sept années, aucune indication d'un déclin du phénomène haineux sur vos campus. Les témoignages des étudiants juifs dans les universités canadiennes — vous les trouverez dans le matériel de préparation qui vous a été remis pour aujourd'hui — confirmeront davantage mon opinion.

• (1110)

Maintenant, l'antisémitisme sur les campus au Canada et ailleurs est un indicateur de problèmes beaucoup plus répandus dans le monde universitaire. Les Juifs et Israël sont souvent les premiers à être victimes d'attaques, mais ce n'est qu'une question de temps avant que d'autres groupes deviennent des cibles.

Il est impossible d'expliquer ce problème en disant que la liberté universitaire est trop librement interprétée et que nombre d'administrateurs d'universités ont des personnalités faibles. Dans son roman *1984*, George Orwell a lancé trois slogans célèbres: « La guerre est la paix », « L'esclavage est la liberté » et « L'ignorance est la force ». Je crois que si Orwell avait vécu à notre époque et écrit au sujet de certaines universités — pas seulement des universités canadiennes — il aurait peut-être ajouté ceux-ci: « La propagande

est l'avancement du savoir », « L'endoctrinement est l'enseignement supérieur » et « L'incitation promeut l'art professoral ».

J'ai travaillé pendant 40 ans comme conseiller stratégique auprès de certaines des plus grandes sociétés du monde. Jamais, au cours de ces années, je n'ai vu d'organisme autonome qui, après un certain temps, n'est pas devenu corrompu, que ce soit dans le monde des affaires ou ailleurs, par exemple dans le milieu universitaire.

Il serait peut-être nécessaire de mener une enquête plus générale sur le fonctionnement des universités canadiennes. Une première étape pourrait être de faire en sorte que ce ne soit pas les universités mêmes qui fassent enquête dans les cas de plaintes pour antisémitisme sur les campus, car elles ont tendance à ne pas aller au fond des choses, mais bien des organismes extérieurs.

Il y a, à part l'antisémitisme sur les campus, d'autres aspects de l'antisémitisme canadien. Pour n'en mentionner qu'un, des versions classiques d'antisémitisme protestant se sont transformées en anti-Israélisme dans certaines parties de l'Église unie du Christ au Canada. Toutefois, aucune des autres questions n'égale en importance l'antisémitisme sur les campus canadiens.

Jusqu'à présent, c'est la première question. La deuxième question sur laquelle je veux me pencher porte sur les points qui, je l'espère, feront l'objet des principales recommandations de votre commission. Le Canada a été le premier pays à se retirer de la conférence Durban II. Je crois qu'il devrait également être le premier à déposer une plainte internationale contre l'Iran devant la Cour internationale de Justice. L'Iran et le Canada sont tous les deux parties à la Convention sur le Génocide, et l'Iran a contrevenu à ce traité. Je crois que votre ancien ministre de la justice, M. Cotler, peut expliquer cette question beaucoup mieux que moi.

Pour ce qui est de la deuxième recommandation, il y a une pénurie dramatique dans le monde de centres d'études et de recherches et d'universités qui étudient l'antisémitisme national et mondial. Le Canada est devenu un chef de file international dans le domaine des études juives nationales lorsque son gouvernement de l'époque a financé des chaires en études juives canadiennes tant à l'Université Concordia qu'à l'Université York. En offrant du financement à des institutions pour l'étude de l'antisémitisme, il peut également devenir un chef de file international dans ce domaine, et pareilles institutions devraient faire de l'analyse de l'antisémitisme sur les campus un sujet hautement prioritaire.

Ma troisième recommandation est qu'il y a un besoin de méthodes perfectionnées de surveillance et d'analyse des incidents antisémites découlant des trois principales variantes d'antisémitisme des 2 000 dernières années: premièrement, l'antisémitisme religieux; deuxièmement, l'antisémitisme ethnique ou nationaliste; et troisièmement, l'anti-Israélisme. Cela doit également comprendre l'antisémitisme sur Internet. Si vous chargez une institution d'établir des critères, des méthodes de pointe et une banque de données, ainsi que d'assurer une surveillance continue, vous pourriez dans ce domaine faire du Canada un chef de file international de qui bien des pays pourraient apprendre beaucoup.

Je devrais souligner qu'aucun travail ne peut être réalisé sans une définition acceptée de ce qu'est l'antisémitisme. Il est, par conséquent, important d'accepter pareille définition, et la meilleure dont nous disposons à cette fin est celle qu'a adoptée l'EUMC.

Mes autres recommandations sont contenues dans le document que j'ai présenté au préalable à votre commission. Le personnel de notre centre se fera un plaisir de vous aider à donner suite à ces recommandations.

Merci de votre attention.

•(1115)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gerstenfeld.

Nous allons maintenant entendre le témoignage de M. Yehuda Bauer.

Vous avez également 10 minutes pour faire votre exposé, monsieur.

M. Yehuda Bauer (professeur, Université hébraïque de Jérusalem, conseiller pédagogique, Institut Yad Vashem, à titre personnel): Merci beaucoup.

Je tiens à vous remercier ainsi que votre comité de me permettre de présenter certaines questions et, potentiellement, certaines réponses aux problèmes sur lesquels vous vous penchez.

Ma préoccupation est d'ordre mondial et historique. Je crois que la première question à se poser est ce qu'est, exactement, l'antisémitisme. Bien sûr, « antisémitisme » est le mauvais terme pour décrire la question qui nous intéresse. Il n'existe aucun « sémitisme » contre lequel l'on peut s'opposer. Par conséquent, le terme antisémitisme est vraiment dénué de sens. Il a été inventé, en 1879, par un journaliste allemand et agitateur anti-Juifs du nom de Wilhelm Marr pour différencier la nouvelle haine nationaliste et raciste des Juifs de la haine religieuse traditionnelle qui l'avait précédée.

Nous utilisons ce terme pour qualifier divers problèmes qui surviennent dans la société moderne. Nous l'utilisons pour décrire la discrimination contre les Juifs et pour toute émotion allant d'une aversion modérée pour les Juifs à une haine meurtrière. Cependant, je crois que nous devons prendre conscience du fait que lorsque nous utilisons ce terme, nous utilisons quelque chose qui ne décrit pas vraiment ce que nous voulons dire. Ce dont nous voulons vraiment parler est de la haine des Juifs — autrement dit, l'idée que les Juifs sont un type de facteur perturbant dans la société moderne.

Cela, bien sûr, a des racines historiques d'une extraordinaire importance, que nous n'aborderons pas maintenant. L'antisémitisme moderne, d'après la Seconde Guerre mondiale, a manifestement été influencé par l'Holocauste. Toute propagande anti-Juifs contemporaine se rapporte, d'une façon ou d'une autre, à cet événement.

Je crois que l'antisémitisme est devenu une question mondiale, pas seulement une question d'intérêt au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Europe ou dans les pays musulmans. C'est devenu un problème avec lequel l'humanité entière doit composer.

Pour être bien clair: l'antisémitisme a été un facteur important, sinon le *plus* important dans l'élaboration de l'idéologie nazie, qui a mené directement à la Seconde Guerre mondiale, qui a causé la mort, en Europe seulement, de 35 millions de personnes. Près de six millions d'entre elles étaient des Juifs assassinés par les nazis; 29 millions étaient des non-Juifs.

Autrement dit, 29 millions de non-Juifs ont été tués en grande partie à cause de la haine des Juifs. Je le répète: des non-Juifs ont été tués à cause de la haine des Juifs. S'il y a une bonne raison pour les non-Juifs de combattre l'antisémitisme, je crois que l'expérience historique devrait les pousser à le faire.

Mon deuxième point est que nous avons toujours pensé que l'antisémitisme était le résultat de problèmes économiques, de ralentissements économiques. Les incidents antisémites qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale — dans mon article, j'analyse quatre vagues semblables d'antisémitisme — montrent très clairement qu'il n'en était rien. Dans certains cas, l'antisémitisme a été causé par des ralentissements économiques. Dans d'autres, ce n'était certainement pas les ralentissements économiques qui étaient en cause, mais plutôt des problèmes culturels, des problèmes politiques et, bien sûr, les

affrontements continus entre Israéliens et Palestiniens au Moyen-Orient, qui n'ont pas été la cause de l'antisémitisme, mais un élément déclencheur.

Autrement dit, je soutiens que si l'on devait trouver un type de compromis ou de solution, d'un côté comme de l'autre, dans les affrontements entre Israéliens et Palestiniens, la propagande antisémite diminuerait sûrement, mais elle ne cesserait pas. Preuve en est de l'élaboration de propagande islamique radicale anti-Juifs avant l'établissement de l'État d'Israël. Même si l'on pouvait en arriver à un genre d'arrangement dans la région du Moyen-Orient, il n'y a, selon moi, aucune chance que l'antisémitisme disparaisse.

•(1120)

L'on peut lutter, au fil du temps, contre l'antisémitisme en optant, au fond, pour deux stratégies. La première est de reconnaître le droit de chaque groupe d'avoir sa propre culture et sa propre indépendance — culturelle, politique, etc. Cela engloberait les Juifs et bien d'autres groupes. L'autre est de miner le fondement de l'antisémitisme.

Le fondement de l'antisémitisme est le fait que les Juifs ne sont ni meilleurs ni pires que les autres, mais leur culture est certainement différente, et c'est à cette différence que les ennemis des Juifs s'attachent. Une fois que l'on reconnaît ce fait, l'on est en mesure d'élaborer des stratégies pour le combattre. L'on peut promouvoir l'idée que chaque groupe, dont les Juifs, a son propre droit au développement distinct et à la reconnaissance en tant que groupe.

Bien sûr, cela ne peut se faire que dans les sociétés démocratiques. Dans la situation actuelle, nous pouvons dire que nous avons affaire à deux types de mondes. Nous devons composer avec le monde, en gros, des soi-disant démocraties occidentales. L'« Occident » englobe, bien sûr, l'Australie et le Japon, alors le terme n'est pas tant géographique que culturel. Nous devons également composer avec le monde non démocratique, où l'incidence de la lutte contre l'antisémitisme est nécessairement limitée à l'extrême. Je crois que nous devons reconnaître que la possibilité de lutter contre l'antisémitisme au Pakistan ou à d'autres endroits comme celui-là est circonscrite par les limites que nous avons pour influencer ces sociétés de l'extérieur.

Le Pakistan est un excellent exemple parce qu'il n'y a pas un seul Juif dans ce pays. Il y en avait un, et ils l'ont assassiné. C'était le journaliste américain Daniel Pearl.

Alors nous composons avec deux questions distinctes qui reposent sur la même base. Cette base est la haine traditionnelle et culturelle des Juifs parce qu'ils sont différents. Israël est devenu un autre cas où il y a eu un changement depuis le Moyen Âge; à cette époque, c'était le particulier juif que l'on haïssait et l'on persécutait, et ainsi de suite, alors que maintenant, c'est la communauté juive.

La communauté juive est l'État d'Israël en tant qu'État juif. La haine d'Israël est vraiment une configuration directe du Moyen Âge et des premières époques modernes. Je crois que lorsqu'on en prend conscience, on peut se tourner vers l'avenir pour composer avec la question.

Les recommandations que j'aurais à vous formuler seraient sur un certain nombre de points.

Premièrement, je crois qu'on devrait suivre votre exemple et celui de la Grande-Bretagne. Il existe là-bas une initiative d'union parlementaire internationale de représentants parlementaires qui luttent contre l'antisémitisme; autrement dit, un mouvement parlementaire mondial qui englobera de plus en plus de parlements dans le monde démocratique, et même semi-démocratique, pour faire face à cette question.

Le deuxième point est l'éducation. Vous ne pouvez pas lutter contre l'antisémitisme universitaire, par exemple, sans prendre conscience du fait que les étudiants qui suivent la propagande antisémite sont les fils et les filles de parents qui, d'une façon ou d'une autre, pourraient les influencer dans une direction ou dans l'autre — autrement dit, pour ou contre la propagande antisémite. Alors la question est de sensibiliser non seulement les enfants, mais également les adultes. Cela signifie instaurer dans les écoles des programmes qui ne viseront pas seulement les enfants, mais aussi leur entourage, leurs sociétés de pairs et leurs sociétés de parents.

Ce sont mes deux principales recommandations. Bien entendu, tout type d'alliance politique entre le Canada et d'autres pays pour lutter contre l'antisémitisme sera extrêmement bien accueilli.

Merci beaucoup.

• (1125)

Le président: Merci beaucoup, professeur Bauer.

Passons maintenant aux membres du comité.

Raymonde Folco posera les premières questions.

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui pour discuter de cette question non seulement importante, mais aussi extrêmement délicate.

J'ai deux questions. L'une pour M. Gerstenfeld et l'autre pour M. Bauer, évidemment.

Monsieur Gerstenfeld, vous avez mentionné la Norvège et la Suède. Si je me souviens bien, durant la Deuxième Guerre mondiale la Norvège et la Suède, et plus particulièrement la Suède, avaient pris des mesures très concrètes de solidarité avec les Juifs. Vous avez déclaré ici que des politiciens suédois et un ministre du gouvernement norvégien avaient fait tout le contraire, qu'ils avaient tenu des propos et adopté un comportement antisémite et qu'ils étaient membres de groupes antisémites.

Je crois que cela est important par rapport à ce qui se passe au Canada, parce que, premièrement, ces deux pays sont des pays démocratiques. Et, deuxièmement, ils ont une forte politique sociale. De surcroît, ils se sont vivement opposés à l'antisémitisme et à l'holocauste pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Qu'est-ce qui a fait, selon vous, que ces pays ont changé et qu'un certain nombre de leurs citoyens adoptent un comportement antisémite? Quelle leçon peut en tirer le Canada? Je vois beaucoup de similitude avec ce qui se passe au Canada.

Cette question est adressée à M. Gerstenfeld.

Devrais-je m'arrêter ici, monsieur le président, puis poser ma deuxième question plus tard?

• (1130)

Le président: Vous pouvez les poser toutes les deux, si vous voulez. À vous de décider.

Mme Raymonde Folco: Alors, je vais aussi poser celle qui s'adresse à M. Bauer, il aura ainsi le temps d'y réfléchir.

En fait, c'est une question que j'adresse à pratiquement tous ceux dont j'ai lu les mémoires. Nous mentionnons tous le droit des Juifs à un foyer national et le fait que les Juifs ont autant droit à un foyer national que tout autre groupe national. Cependant, personne n'a mentionné, dans les exposés, le fait que l'une des critiques portées à l'encontre des Juifs qui se sont installés en Israël et qui considèrent Israël comme un foyer national... Ce que l'on dit, c'est que les Juifs ont vécu si longtemps ailleurs qu'ils ont en fait abandonné ce droit, et que ce droit leur a été donné par l'Angleterre et la France, entre autres. Si je me souviens bien, cet argument a certainement été un argument solide pendant de nombreuses années.

J'aimerais que quelqu'un réponde à cette question précise.

M. Gerstenfeld pour commencer.

M. Manfred Gerstenfeld: J'ai étudié ces deux pays, la Suède et la Norvège, de manière très détaillée et ils bénéficient tous deux d'une réputation qui est largement fautive. Cette réputation peut être maintenue en raison du petit nombre de journalistes étrangers présents dans ces pays. Il y a plus de journalistes étrangers en Israël aujourd'hui qu'il y en avait en Norvège pendant toute la période durant laquelle les Vikings ont terrorisé l'Europe, il y a un millier d'années de cela.

La Norvège a une longue tradition d'antisémitisme, dont personne n'est au courant parce que personne ne sait grand-chose sur la Norvège. Le nom de Quisling, le premier ministre norvégien durant la guerre, est synonyme dans la langue courante de l'archétype du traître. Ce furent les Norvégiens et non les Allemands qui arrêterent les Juifs et dérobèrent leurs biens pendant la Deuxième Guerre mondiale. D'autres Norvégiens ont aidé des Juifs à fuir. La Norvège a interdit l'abattage rituel israélite — alors que la chasse et l'abattage des baleines continuaient à être permis — en 1929, soit quatre ans avant que l'Allemagne nazie ne l'interdise.

Aujourd'hui, la Norvège, pays de 4,8 millions d'habitants, compte le plus grand nombre d'incidents antisémites et anti-israéliens, et pour moi ces deux types d'incidents sont interchangeable. Dans ce pays, une personne voulait que l'on retire au ministre Peres le prix Nobel de la paix qui lui avait été remis. Cette personne avait été condamnée après la Deuxième Guerre mondiale pour avoir collaboré avec les nazis. Pourtant, elle avait été nommée membre du Comité du Prix Nobel. Le ministre Halverson, membre d'un parti d'extrême gauche, a assisté à une manifestation anti-israélienne en janvier où les cris de « Mort aux Juifs » ont été proférés. Il y a une semaine, l'Université NTN, a été la première université à demander un boycott d'Israël. Cette demande a été rejetée suite à une énorme pression internationale. Le recteur a été le premier recteur à financer une série de propagandes haineuses contre Israël.

Tout cela est le fait d'une idéologie très gauchiste qui se considère l'alliée des musulmans et des Palestiniens, même si cela veut dire soutenir des crimes génocidaires.

Mme Raymonde Folco: Et à propos de la Suède, monsieur Gerstenfeld?

M. Manfred Gerstenfeld: Premièrement, la réputation, que vous avez mentionnée, de la Suède pendant la guerre est très partielle. La Suède a été un important partenaire commercial de l'Allemagne. Les membres de la famille Wallenberg — je ne parle pas de Raoul Wallenberg qui était un membre à part de cette famille — étaient de grands collaborateurs et ce n'est que par hasard qu'ils n'ont pas été condamnés après la Deuxième Guerre mondiale. En fait, lorsque le vent a tourné et qu'il était clair que l'Allemagne allait perdre la guerre, la famille a accepté de recevoir des juifs danois comme elle avait reçu auparavant quelques juifs norvégiens.

En Suède, cette nouvelle forme d'anti-Israélisme, qui cache un antisémitisme, a été introduite par le politicien suédois d'après-guerre qui est peut-être le plus connu, Olaf Palme, un socialiste pour qui la Suède devait adopter une position antiaméricaine et s'aligner sur le Tiers-monde, au sein duquel le monde musulman est une très grande partie. En fait, il a tenu des propos antisémites. Il a comparé Israël à un État nazi. Lui et le premier ministre grec, Andreas Papandreou, ont été les premiers grands politiciens européens à tenir des propos antisémites. Personne ne le sait parce que personne ne s'intéresse à la Suède. La Norvège ou la Suède ne peuvent pas avoir aujourd'hui de commission telle que la vôtre parce que leurs partis ne comptent pas un seul parlementaire qui pourrait se conduire honnêtement dans un comité tel que le vôtre. Cela est certainement vrai pour la gauche socialiste norvégienne. C'est certainement vrai pour le parti de gauche et les Verts en Suède. J'ai énormément de doutes au sujet des socialistes de Suédois. J'ai aussi énormément de doutes au sujet d'un certain nombre d'autres partis en Norvège.

● (1135)

Mme Raymonde Folco: Merci.

Le président: Monsieur Bauer.

M. Yehuda Bauer: Oui.

Bien sûr, la question qui m'a été posée est complètement différente. Je ne peux pas dire que je sois d'accord avec M. Gerstenfeld, mais c'est un autre sujet.

Le fait que les Juifs ont été chassés ou ont quitté leur pays il y a très longtemps ne veut pas dire qu'ils ne l'ont pas perçu comme leur foyer spirituel. Autrement dit, pendant très longtemps, au Moyen-Âge et avant, toute la culture juive était axée sur le retour à la terre d'Israël, la terre de Palestine, etc., peu importe comme on veut l'appeler. Le retour n'a pas été possible à cause de la situation politique et économique durant tous ces siècles. Mais pendant cette période, les Juifs ont constamment essayé de retourner là-bas. Au Moyen-Âge, quelques figures spirituelles importantes du judaïsme sont allées finir leurs jours dans ce pays parce qu'elles voulaient s'y réinstaller.

Le pays a été conquis au septième siècle par des envahisseurs arabes. L'islam est devenu la religion dominante, et au bout d'un certain temps, les habitants se sont identifiés aux envahisseurs. C'est le type de situation où deux groupes nationaux se disputent un territoire. Chacun de ces deux nationalismes est convaincu qu'il a un droit sur le pays. Les Juifs et les Palestiniens ont un droit inné à l'indépendance et à la sécurité, et parce qu'ils se combattent pour ce territoire, la seule façon qu'ils ont pour jouir de ce droit est d'arriver à un compromis qui reconnaît aux deux parties le droit de vivre en paix et en sécurité, de développer leur propre identité, culture, etc.

L'argument historique qui s'oppose à la colonisation juive est très compliqué et même très controversé. On pourrait dire la même chose pour les Palestiniens. La nation palestinienne est un fait. Dès qu'un groupe se reconnaît comme étant distinct, il est un groupe distinct. La plupart des Israéliens acceptent aujourd'hui que les Palestiniens

constituent un groupe distinct, mais nous devons nous rappeler que la nationalité palestinienne a été créée en 1912 par un petit groupe d'intellectuels à Haïfa. Avant cela, les habitants arabes de la Palestine se considéraient comme des Syriens et rien d'autre. Cela ne veut pas dire que les Palestiniens ne constituent pas une nationalité et qu'ils n'ont pas le droit, tout comme les Juifs, d'avoir une organisation distincte, une identité nationale, etc. Mais prendre le parti des Palestiniens et nier à l'autre peuple ses droits est tout aussi illégitime que de prendre le parti des Israéliens et de nier les droits des Palestiniens. Donc, la reconnaissance du droit d'un peuple qui a été chassé de Palestine il y a 2 000 ans et qui n'a pas pu y retourner, qui rêvait tout le temps d'y retourner et qui n'a pas trouvé un autre lieu où s'établir de façon permanente... Ils ont été chassés d'un endroit à l'autre, à la fin la seule possibilité était de revenir dans le territoire qu'ils avaient quitté il y a longtemps.

Permettez-moi de débattre un instant avec mon ami et collègue M. Gerstenfeld. Les faits qu'il a présentés sont exacts, mais la façon de les présenter était complètement partielle. Les Norvégiens n'ont pas sauvé que quelques juifs; ils ont sauvé la moitié de la communauté juive. Ils ont fait traverser clandestinement la frontière, de la Norvège à la Suède, à 861 personnes. Et Quisling a été condamné à mort après la Deuxième Guerre mondiale.

● (1140)

À mon avis, la situation n'est pas analysée objectivement en Suède, et si on l'accepte telle quelle, il n'y a alors aucun espoir de changement. Mais cela est faux, car il y a en Norvège et en Suède des gens qui s'opposent aux antisémites. Nous devons les encourager. Nous devons faire tout notre possible pour les encourager. En outre, le gouvernement norvégien a récemment déclaré que la lutte contre l'antisémitisme comptait parmi l'un de ses principaux objectifs.

On peut se demander si cette déclaration doit être prise au pied de la lettre ou si elle devrait ou non être comprise de la façon dont elle a été annoncée, mais il est sûr que l'on doit se reposer sur ce type de déclaration et ce type d'attitude pour changer des situations, et pas seulement en Norvège et en Suède. La même chose se produit en Angleterre et dans d'autres pays et notamment en Amérique du Sud.

Le problème est international et ne se limite pas à la Scandinavie. Je le répète, le sentiment anti-Israélien est très réel; il sert à cacher l'antisémitisme. Mais cela ne veut pas dire que l'on n'a pas le droit de critiquer la politique israélienne. Je veux dire que dès que vous cessez de critiquer la politique israélienne pour nier à Israël le droit d'exister, vous devenez antisémite. C'est ce qui se passe.

Le président: Merci beaucoup, professeur Bauer et monsieur Gerstenfeld.

Trois autres membres du comité veulent vous poser des questions, à tous les deux.

Je demande à tous de limiter les questions à sept minutes au maximum ou moins, si possible. Dans la deuxième partie de la séance, je donnerai aux députés qui n'ont pas posé de questions leur première occasion d'en poser aussi aux autres éminents panélistes.

Pour le moment, la parole est à David Sweet, Joyce Murray, puis Ken Dryden. Ce sera tout pour la première série de questions.

M. David Sweet: Merci, monsieur le président.

Merci, professeur Bauer et monsieur Gerstenfeld, de votre participation à notre réunion.

J'ai un mélange d'observations que vous avez tous deux évoquées ce matin et des remarques relevées dans des mémoires, et j'en ai fait une seule question. Ce qui me préoccupe, c'est que l'Université McMaster est située dans la circonscription électorale que je représente et nous avons eu des journées d'apartheid israélien et quelques problèmes. Le campus suscite certainement des préoccupations. Je vous rapporte les paroles prononcées ce matin voulant que rien n'indique une diminution de l'antisémitisme dans les campus canadiens ou du moins dans certains campus.

Mais, je voudrais parler surtout de Internet.

Monsieur Gerstenfeld, dans le mémoire que vous nous avez remis à l'avance, vous écrivez:

L'antisémitisme s'est adapté à Internet. L'antisémitisme est propagé de plus en plus efficacement dans Internet. Cela peut conduire à une culture où l'antisémitisme serait jugé acceptable dans la société.

J'aimerais avoir des précisions là-dessus. Il y a seulement trois phrases et vous n'avez pas eu l'occasion aujourd'hui d'évoquer, lorsque vous aviez la parole, les dangers présentés par Internet ni la crainte que l'antisémitisme devienne acceptable dans la société, du fait qu'il soit si courant.

• (1145)

M. Manfred Gerstenfeld: Premièrement, vu la limite de temps, je ne veux pas ouvrir un débat avec le professeur Bauer.

Il est possible maintenant de lire gratuitement sur Internet mon livre *Behind the Humanitarian Mask: The Nordic Countries, Israel and the Jews* car nous avons vendu toutes les copies. Tout le monde peut lire ce livre documenté et détaillé.

La même chose est, en grande partie, vraie pour ce qui est de Internet. Au Centre de Jérusalem, nous avons publié une analyse détaillée — voir les notes de bas de page 54, 55 et 56 de mon document — sur ce qui se passe sur Internet. Depuis, nous avons publié un essai plus détaillé sur l'acceptation de publier le déni de l'holocauste dans Facebook. Il s'agit là de développements nouveaux.

Le grand problème, bien sûr, c'est qu'en raison du premier amendement de la Constitution américaine, beaucoup de sources internationales de propagande haineuse utilisent les serveurs américains même si les articles publiés le sont en d'autres langues et même si les administrateurs de ces serveurs sont des locuteurs de langues étrangères. Tout ce secteur s'est développé beaucoup trop rapidement pour que les gouvernements prennent des mesures efficaces pour le contrer.

Comme ces documents l'expliquent, il est évident que l'information qui était diffusée par les médias l'est maintenant par Internet. Nous assistons à un transfert des sources générales à des sources provenant des amis de l'internaute. C'est le but de Internet 2.0. L'internaute reçoit de plus en plus d'informations de la part de ses amis, et ce, aux dépens des informations offertes dans les bibliothèques, dans les médias, etc.

Ce sont des phénomènes qui, comme je l'ai dit, viennent tout juste d'apparaître et qui méritent d'être étudiés. Cela renforce mes propos antérieurs, c'est-à-dire qu'on sait très peu de choses sur cette question car pratiquement aucune institution dans le monde fait des recherches sur l'antisémitisme d'aujourd'hui, l'antisémitisme futur et l'antisémitisme éphémère. Il faut savoir que seulement quatre universités au monde ont des centres consacrés à l'antisémitisme; la majeure partie de leurs travaux porte sur l'histoire de l'antisémitisme et seulement une petite partie sur ce qui se passe actuellement.

Le président: Merci beaucoup.

Joyce Murray.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Je remercie les deux professeurs de nous aider à comprendre cette question et la façon dont nous pouvons être constructifs.

En ce qui me concerne, l'une des choses les plus importantes à comprendre, c'est la différence entre l'anti-Israélisme et l'antisémitisme.

Professeur Gerstenfeld, vous avez dit que l'anti-Israélisme est essentiellement interchangeable avec l'antisémitisme. À la conférence de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme, les orateurs ont tous reconnu qu'il ne fallait qualifier d'antisémitisme le fait de critiquer la politique de l'État d'Israël.

Au Canada, nous constatons que certains mémoires évoquent des préoccupations concernant le sort du peuple palestinien et des affirmations selon lesquelles, dans certains cas, l'État d'Israël ne traite pas de la même façon les Palestiniens et les Juifs en ce qui concerne l'accès à l'eau et aux besoins essentiels.

Puis, M. Bauer a déclaré que l'anti-Israélisme ou les critiques à l'endroit de la politique israélienne deviennent antisémites dès que l'on nie à Israël le droit d'exister.

Il y a une grande polarité entre « L'anti-Israélisme c'est la même chose que l'antisémitisme » et « Ça n'est de l'antisémitisme que lorsqu'on adopte la position extrême de nier à Israël le droit d'exister ». J'essaie de comprendre ce qui est antisémite et ce qui est une critique légitime, sans être antisémite, de la politique d'Israël.

Pouvez-vous, tous les deux, nous dire quelques mots à ce sujet?

• (1150)

M. Manfred Gerstenfeld: Si vous regardez ma note en bas de page numéro 4, j'ai publié un essai majeur sur les caractéristiques courantes de l'anti-Israélisme et de l'antisémitisme, qui répondra certainement de manière beaucoup plus détaillée à votre question que je peux le faire en quelques minutes.

Premièrement, vous devez regarder la définition de l'EUMC, que j'ai recommandé à votre comité d'adopter, pour savoir quand l'anti-Israélisme devient de l'antisémitisme. Par exemple, si vous prenez la charte du Hamas, vous pouvez constater que les mots « Juifs » et « Israël » sont interchangeables. Vous avez ici la charte d'un mouvement politique qui fait la promotion du génocide des Juifs. Il est évident que les deux sont identiques.

L'élément central de l'antisémitisme, c'est que les Juifs constituent le mal absolu. Le mal absolu subit des mutations avec le temps. Dans les trois principales formes d'antisémitisme — religieux, nationaliste et anti-israélisme —, le mal absolu est différent. Dans l'antisémitisme religieux, c'est tuer le Christ, le fils de Dieu; dans l'antisémitisme nationaliste, c'est d'être génétiquement inférieur; et dans l'anti-israélisme, c'est Israël, l'État nazi, parce que dans notre société d'aujourd'hui, l'État nazi est le symbole du mal absolu. Les mêmes éléments centraux, la quête du pouvoir par les Juifs, le Juif comme tueur d'enfants et le Juif comme un être humain inférieur... par exemple, vous constatez que dans de nombreuses expressions musulmanes, les Juifs sont assimilés à des singes ou à des porcs. Ces grands thèmes sont exprimés.

Je peux seulement vous recommander ceci: tout le matériel qui se trouve dans mes nombreuses notes de bas de page se trouve sur le Web et vous pouvez l'imprimer. Pour chacun des points détaillés que vous désirez vérifier, vous trouverez les réponses dans un des 60 documents que j'énumère, et qui, dans une grande mesure, ont été publiés par notre centre.

M. Yehuda Bauer: Je pense que Mme Gerstenfeld a raison de vous référer à la définition d'antisémitisme et d'anti-israélisme de l'EUMC. De plus, vous pourriez utiliser la définition de Natan Sharansky, ancien ministre dans le gouvernement israélien qui était un refuznik, une personne qui a été persécutée par le régime communiste en Union soviétique. En réalité, sa définition est parallèle à celle de l'EUMC, mais elle est beaucoup plus détaillée. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que vous pouvez critiquer l'État d'Israël, de la même manière que vous pouvez critiquer le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis, celui de la Russie ou celui de tout autre pays. Il est parfaitement légitime de le faire. Il est parfaitement illégitime de dire que parce que vous n'aimez pas la politique du gouvernement canadien, vous pensez que le Canada devrait être aboli et être fusionné, disons, avec les États-Unis. Dès l'instant que vous devenez un anti-canadien dans ce sens, vous changez votre attitude complètement.

Si vous êtes favorables à l'autonomie ou à l'indépendance de n'importe quel groupe ethnique, et que vous défendez, par exemple, l'indépendance de la Malaisie, c'est une chose. Mais lorsque vous dites que vous êtes contre l'indépendance de la Malaisie et que la Malaisie devrait être abolie, alors, vous êtes anti-malaisien ou anti-chinois-malaisien. En d'autres mots, vous devenez un opposant du groupe ethnique qui occupe le territoire du pays que vous voulez abolir. C'est une politique génocidaire. C'est la politique qui est préconisée, par exemple, par le président iranien lorsqu'il dit qu'Israël devrait être aboli. C'est une déclaration génocidaire et c'est une déclaration génocidaire contre les Juifs. Si c'est une déclaration génocidaire contre les Juifs, c'est évidemment antisémite.

Ma définition serait très simple. À partir du moment où vous niez le droit des Juifs d'avoir un État indépendant et où vous niez le droit d'Israël d'exister, comme tout autre pays qui est membre des Nations Unies, alors, vous devenez un adversaire génocidaire potentiel du peuple juif — en d'autres mots, un antisémite.

Je pense que les définitions sont assez claires. Ce qui manque, c'est la traduction de cette opposition à ce genre de choses en action politique. En d'autres mots, dès qu'une personne dit quelque chose comme cela — et en passant, pas seulement au sujet d'Israël, mais au sujet de n'importe quel pays de n'importe quel groupe ethnique qui occupe ce pays, qui vit dans ce pays —, alors, cela devient génocidaire. Il existe une convention contre le génocide, qui a été ratifiée par la plupart des pays du monde, la Convention sur le génocide de 1948. À partir du moment où vous incitez au génocide

contre un État, contre un groupe ethnique, cela tombe sous le coup de cette convention. L'article II de la convention stipule très clairement que l'incitation à commettre le génocide contre un groupe ethnique est en soi un acte génocidaire. Alors, je pense que les définitions sont assez claires.

• (1155)

Le président: Nous devons poursuivre. Nous devons conclure cette partie et passer à la seconde.

Monsieur Ken Dryden.

L'hon. Ken Dryden (York-Centre, Lib.): Merci.

Ma question s'adresse principalement au professeur Bauer. Vous avez exposé quelles étaient les circonstances à votre avis et vous avez formulé certaines suggestions quant aux mesures qui pourraient être adoptées. J'aimerais vous demander de regarder vers l'avenir, dans 10 ans. Si ces mesures étaient adoptées, compte tenu des circonstances que vous avez décrites, où pourrions-nous être rendus?

Vous avez dit que la situation actuelle n'est pas attribuable uniquement à un ralentissement économique ni aux problèmes du Moyen-Orient et que, oui, il pourrait y avoir un peu moins d'antisémitisme s'il y avait une résolution des problèmes israélo-palestiniens. Vous avez également parlé des gens qui voient des différences et comment cela exacerbe les problèmes.

Vous avez parlé de la nécessité que tous les groupes soient reconnus, qu'ils aient le droit d'avoir une culture et une religion, d'être compris comme étant différents. Vous avez parlé d'appuyer des initiatives comme celle du Royaume-Uni, d'avoir un mouvement parlementaire mondial, d'éducation des adultes, et non pas seulement des enfants.

Si un certain nombre de ces solutions ont été imaginées ou essayées à un degré plus ou moins poussé dans le passé, pourquoi, cette fois-ci, seraient-elles plus efficaces? Pourquoi donneraient-elles de meilleurs résultats cette fois-ci? Qu'arriverait-il, réellement, si c'était le cas? Comment imaginez-vous que les choses évolueront dans 10 ans? À partir de ce que vous voyez comme étant le problème, de ce que vous imaginez comme solutions, de la difficulté de mettre en oeuvre ces solutions, où nous voyez-vous dans 10 ans d'aujourd'hui?

M. Yehuda Bauer: Vous voyez, je suis un historien. Les historiens ont énormément de difficulté à prévoir le passé. Alors, ils sont tout à fait nuls lorsque vient le temps de prévoir l'avenir.

Alors, je ne pense pas vraiment pouvoir répondre à votre question qui est de savoir où nous serons...

• (1200)

L'hon. Ken Dryden: Mais quiconque présente des recommandations imagine l'avenir.

M. Yehuda Bauer: C'est exact.

L'hon. Ken Dryden: Vous avez présenté des recommandations. Quel est cet avenir que vous imaginez?

M. Yehuda Bauer: Cela veut dire que quelqu'un doit agir dans l'espoir que cela fera une différence. C'est le plus que les gens peuvent attendre d'eux-mêmes.

Regardez, je suis un homme très âgé, et j'ai vu beaucoup de choses. Je pense que la meilleure chose à faire, c'est de planifier l'avenir dans l'espoir que cela sera utile. Le gouvernement suédois a organisé en 2000 une conférence sur l'éducation concernant l'Holocauste en ayant exactement la même chose à l'esprit, et cela a été utile jusqu'à un certain point. Chose certaine, c'était mieux que si la conférence n'avait jamais eu lieu.

Et 27 pays, dont le Canada, sont maintenant membres du Groupe de travail pour la coopération internationale en matière de sensibilisation, de commémoration et de recherche au sujet de l'Holocauste. Une des principales tâches du groupe de travail est de lutter contre l'antisémitisme. C'est une tâche colossale, de toute évidence, et nous essayons de le faire du point de vue de l'éducation au sens le plus large du terme, les universités et les musées et ainsi de suite, et l'éducation dans les écoles et l'éducation des adultes.

C'est un travail continu. Si nous avons commencé cela il y a 10 ou 15 ans, je pense que nous serions dans une meilleure situation aujourd'hui. J'en suis assez convaincu. Lorsque vous vous adressez aux éducateurs eux-mêmes et aux élèves eux-mêmes et que vous traitez de cette question de manière cohérente pendant une longue période de temps, cela a un effet. L'éducation a un effet. Je pense que c'est un des meilleurs moyens pour changer les attitudes et les politiques à long terme. Cela ne changera pas les choses demain matin. C'est absolument certain. Mais si nous ne le faisons pas aujourd'hui, dans cinq ou six ans, nous nous retrouverons dans la même situation qu'aujourd'hui sans avoir fait ce que nous aurions dû avoir fait il y a cinq ou six ans.

Il est clair à mes yeux qu'il s'agit d'une question essentielle dont il faut s'occuper, surtout si vous ne vous limitez pas seulement à la question de l'éducation, mais que vous ajoutez également la question politique. Lutter de manière organisée contre l'antisémitisme est quelque chose d'absolument nouveau. Au cours des deux premières décennies et demie, du moins, après la Seconde Guerre mondiale, il n'y a eu aucune espèce d'action politique contre l'antisémitisme. Ce n'est qu'assez récemment que les gens ont commencé à comprendre que la lutte contre l'antisémitisme, même s'ils ne sont pas Juifs, est dans leur intérêt.

Nous avons eu des réunions internationales de l'OCDE en Europe, où le Canada est également un observateur et où Israël est un observateur, et nous avons eu trois réunions qui ont porté sur l'antisémitisme. Cela a donné un résultat. Cela a rendu un grand nombre de pays plus conscients que c'est une question dont il faut s'occuper.

Vos propres réunions parlementaires, celle où nous prenons la parole en ce moment même, sont la preuve que l'on est de plus en plus conscient que c'est une question dont il faut s'occuper.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bauer et madame Gerstenfeld. Nous nous excusons de ne pas avoir pu utiliser les services de vidéoconférence aujourd'hui, mais nous vous avons certainement entendus très clairement dans notre salle de réunion parlementaire.

Nous devons maintenant passer à la seconde partie de la réunion du comité. Ceci dit, nous vous sommes très reconnaissants des observations que vous avez faites aujourd'hui. Nous vous remercions beaucoup de vous être rendus disponibles — dans un endroit différent, à une heure différente, mais certainement, c'était très important pour nous.

Merci beaucoup.

M. Yehuda Bauer: De rien.

M. Manfred Gerstenfeld: De rien.

Le président: Nous passons maintenant à M. Kenneth Marcus et à M. Alvin Rosenfeld.

Monsieur Marcus, pouvez-vous commencer, s'il vous plaît?

M. Kenneth Marcus (chaire de recherche Lillie et Nathan Ackerman sur l'égalité et la justice en Amérique, Collège Baruch, Cité universitaire de New York, à titre personnel): Bonjour.

Merci, monsieur le président Silva, monsieur le vice-président Reid, distingués parlementaires. Je suis très honoré d'être ici et enchanté de voir que même si nous allons discuter d'un problème sérieux, vous prenez ces mesures énergiques pour le résoudre. J'espère que nous, aux États-Unis, pourrions suivre votre exemple.

Dans mon article, j'affirme que ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'une orientation claire et précise sur ce qu'est l'antisémitisme de sorte que nous puissions régler ce problème. Et qui doit le faire? Je dirais, premièrement, que c'est vous, c'est-à-dire les organismes parlementaires à la fois de manière informelle et formelle. Deuxièmement, ce serait les organismes de réglementation et d'application de la loi du gouvernement, par le biais de leurs politiques et de leurs mesures d'application de la loi. Troisièmement, ce serait les universités et les autres entités par le biais de leurs politiques, de leur conformité, de leur éducation et de leur orientation. Tout cela, c'est ce qui doit être fait.

Je dirais, comme M. Bauer et Mme Gerstenfeld, que la meilleure façon de le faire, c'est d'utiliser la définition de travail de l'EUMC. C'est ce que j'ai préconisé également, plus précisément que les exemples utilisés pour appuyer la définition de travail constituent les meilleures sources disponibles.

Il me semble que dans d'autres domaines, nous en sommes arrivés à comprendre la nécessité de ce genre d'exemples précis. Les universités, les employeurs et les organismes gouvernementaux sont maintenant de plus en plus conscients qu'il n'est pas suffisant de dire aux gens de ne pas faire de discrimination en fonction du sexe. Si vous voulez parler de la question du harcèlement sexuel, vous devez dire harcèlement sexuel. Et ce n'est pas suffisant de dire simplement harcèlement sexuel, parce que souvent les bonnes intentions ne suffisent pas. Vous devez donner des exemples de ce qu'est et de ce que n'est pas le harcèlement sexuel. Souvent, les universités donnent des exemples précis. Parfois, cela va loin — ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas — et, ce qui est tout aussi important, elles utilisent ces exemples comme base pour la formation et l'orientation. Elles indiquent clairement ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

Eh bien, cela n'est assurément pas moins important dans le domaine de la discrimination raciale et ethnique. C'est peut-être même encore plus important, parce que ce que nous avons vu au cours des dernières décennies en ce qui concerne à la fois le racisme et l'antisémitisme, c'est que le problème est devenu de plus en plus clandestin, parfois inconscient, et que le problème, parce qu'il est plus subtil, doit être expliqué de manière plus claire, plus précise.

Au bout du compte, je dirais que notre objectif est de changer la culture, de changer la culture dans les universités, de changer la culture dans les lieux de travail et partout ailleurs où nous avons un problème. À elle seule, la législation n'y parviendra pas, mais nous pouvons certainement donner le coup de départ. Une fois qu'il y a une action législative, une fois qu'il y a des politiques qui sont acceptées par les organismes de réglementation, une fois qu'il y a une mise en application de ces politiques par les agences, une fois que les universités ont consigné par écrit ce qui peut être fait, une fois que cela devient quelque chose qui est communiqué dans l'orientation des étudiants de première année, des nouveaux membres du personnel, des universités, c'est à ce moment-là que nous commençons à changer la culture.

Maintenant, à certains égards, je pense que nous avons quelque chose de très solide sur lequel travailler, parce qu'en Amérique du Nord, au cours des dernières décennies, nous avons développé des normes de civilité qui ont atténué en grande partie les problèmes de racisme et d'antisémitisme par rapport aux niveaux que nous avons connus dans le passé. Ce que nous voyons maintenant, c'est une violation ou un effritement de ces normes existantes. Pendant que nous avons élaboré des remparts solides contre le racisme et l'antisémitisme, ces problèmes ont subi une certaine forme de mutation. Ils ont subi une mutation d'une manière qui permet aux gens d'échapper au stigmate social rattaché à certaines formes de préjugés. Alors, notre défi est le suivant: comment pouvons-nous réparer les normes de civilité existantes, qui sont fondamentalement saines dans nos universités et partout dans la société, de manière que le problème de l'antisémitisme ne se propage pas davantage?

Je suis d'avis que l'élaboration de politiques qui sont spécifiques — les exemples utilisés par l'EUMC — est la première façon de le faire, mais j'ajouterais qu'il y a d'autres choses qu'il faut faire également. Il est très important d'en parler et on ne le fait pas suffisamment. J'ai vu des exemples de recteurs d'université qui ont réagi à des actes d'antisémitisme précis en les dénonçant, avec spécificité, disant que cela ne sera pas toléré.

Maintenant, cela ne signifie pas que ces actions entraîneront nécessairement une sanction à moins que les actions en question méritent une sanction. Parfois c'est le cas, parfois ce n'est pas le cas. Mais les recteurs d'université ont toujours la liberté de parole de préciser ce qui est bien et ce qui est mal. Ils devraient obtenir l'appui d'autres leaders de la société lorsqu'ils le font.

• (1205)

J'ai été témoin d'autres cas dans lesquels des dirigeants d'universités refusaient de se prononcer. Ils refusent de se prononcer parce qu'ils ne veulent pas être perçus comme portant atteinte à la liberté d'expression ou comme prenant parti dans une lutte politique.

Or, là ne sont pas les questions. Selon moi, personne ne suggère qu'ils portent atteinte à la liberté d'expression ou qu'ils participent à la politique. Au contraire, lorsqu'ils sont témoins d'impolitesses, de préjugés ou de gestes haineux sur leurs campus, ils doivent agir de façon très directe et sans détour. En fait, nous devrions dire cela non seulement au sujet des dirigeants des universités, mais aussi des dirigeants du pays.

Le dernier point que j'aimerais aborder est le suivant: lorsque je parle du besoin de renforcer les politiques déjà en place pour lutter contre des incidents précis, et de celui d'établir des normes qui nous aideront à nous immuniser, à augmenter notre résistance au problème, il s'agit, à mon sens, d'aspects à court terme du problème qui sont d'une grande importance. Je crois que ces mesures doivent

être prises rapidement et à court terme, même s'il ne s'agit pas là de toute la solution.

Lorsque je suis arrivé à Ottawa hier et que j'ai passé la douane, j'ai été accueilli par un distributeur de désinfectant pour les mains à l'aéroport et à l'hôtel. C'est là une façon très importante de lutter contre la propagation des maladies à des endroits où il y a une transmission entre différents types de personnes et une concentration élevée de personnes.

Selon moi, c'est important de lutter aussi contre les microbes qui se trouvent dans les universités, et certaines des politiques que j'ai mentionnées sont comparables à un désinfectant pour les mains. De plus, nous devons employer les différents moyens dont j'ai parlé et établir des normes afin de renforcer notre système immunitaire. Toutefois, je suis aussi d'avis que les gens qui ont installé les distributeurs de désinfectant pour les mains ne pensaient pas qu'ils guérissaient la grippe H1N1; ils pensaient qu'ils fournissaient un moyen à court terme de gérer ou de contenir une maladie pendant que quelqu'un d'autre travaille à la solution finale ou au remède final.

Nous ne parlons pas vraiment en ce moment du remède final, et je ne peux pas vous dire quel est ce remède. Ce matin, quelqu'un — je crois que c'était M. Gerstenfeld — a demandé que davantage de recherches soient menées dans ce domaine. À mon sens, toutes nos différentes méthodes liées aux politiques pour lutter contre la situation sont primordiales à court terme, mais il faut comprendre qu'elles doivent être jumelées à la recherche d'un remède. Nous ne pouvons pas vous dire quel est ce remède, mais nous pouvons affirmer qu'il est urgent que les centres de recherche établissent la fonction précise que remplissent l'antisémitisme et le racisme dans la psychologie des personnes et dans les systèmes sociaux, pourquoi cette fonction est remplie de la façon dont elle est remplie, et ce que nous pouvons faire pour empêcher que cela se produise.

Encore une fois, je vous recommande fortement d'insister — tant directement et personnellement qu'au moyen de l'influence que vous exercez sur les organismes de réglementation et les universités — sur l'établissement de définitions très nettes et précises de l'antisémitisme, comme celles de l'EUMC; de trouver des moyens de renforcer les normes qui s'effondrent lorsque vient le temps de réfuter le racisme et l'antisémitisme; et, au-delà de ces mesures, de mener les recherches nécessaires pour trouver une solution à long terme.

Merci.

• (1210)

Le président: Monsieur Alvin Rosenfeld.

M. Alvin Rosenfeld (directeur de l'Institut de la culture et des arts juifs, Université Indiana, à titre personnel): Merci.

Tout d'abord, permettez-moi d'applaudir à cette initiative. Elle est véritablement très importante, et elle contient une certaine urgence que j'aimerais bien que mon propre pays reconnaisse. À ce que je sache, aucun projet semblable n'est mené en ce moment à Washington, D.C.; j'applaudis donc à votre initiative.

J'aimerais commencer en m'excusant, car je vais montrer un peu de pessimisme. Le pessimisme n'est pas synonyme de désespoir, et il ne veut pas dire que nous ne devrions pas agir; toutefois, les questions que nous examinons, que vous examinez, sont poussées par un certain élan dangereux, et personne ne sait s'il sera possible de le réfréner et d'empêcher l'antisémitisme d'atteindre son plein potentiel de destruction.

Cependant, ce que l'histoire nous montre, c'est que le potentiel de destruction de l'antisémitisme est énorme et horrible. Aucun d'entre nous ne veut qu'on en vienne là.

Monsieur Dryden, j'ai été très touché par votre question au sujet de la situation dans laquelle nous nous trouverons dans 10 ans. Elle me pousse à vous présenter mon propre pronostic. Je ne sais pas avec plus de certitude que vous ou que quiconque dans quelle situation nous nous trouverons, mais je crains que si l'élan actuel continue en augmentant, la situation n'aura rien de positif. Je pense que nous vivons à une époque très troublée. Selon moi, les troubles s'intensifient, et personne ne sait jusqu'où cela ira. La résurgence de l'antisémitisme est un symptôme des troubles, mais les troubles dépassent aussi l'antisémitisme.

L'une des raisons pour lesquelles je suis un peu pessimiste — mais je le répète, le pessimisme ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'espoir. Je ne recommande pas que nous nous prenions la tête entre les mains ou que nous ne fassions rien. Toutefois, l'une des raisons pour lesquelles je suis un peu pessimiste, c'est que la notion de scandale qui était liée auparavant à l'antisémitisme même s'est affaiblie. Il n'y a pas si longtemps, le seul fait de pouvoir remarquer des preuves de la présence d'antisémitisme réglait la question. On pouvait être accusé de peu de choses qui étaient pires qu'être antisémite.

Or, il n'en est plus ainsi. En fait, aujourd'hui, dans de nombreux endroits dans le monde, l'antisémitisme fait partie non seulement de la rhétorique publique, mais aussi de la politique publique. Il est sanctionné. Dans certains cas, il est parrainé par l'État. L'Iran est l'exemple le plus flagrant, mais je recommande fortement que nous surveillions aussi la Turquie et le Venezuela. Selon moi, actuellement, ces trois pays semblent tout simplement ne plus s'inquiéter du fait que ce que nous voyons tous comme de l'antisémitisme est honteux. Eux ne trouvent plus cela honteux. Ils l'encouragent et ils l'intègrent très dangereusement dans la vie quotidienne.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques événements qui se sont produits dans mon propre pays au cours des derniers mois. Le 10 juin — vous êtes tous au courant de ce fait —, James von Brunn, un tenant de la suprématie blanche et un antisémite avoué âgé de 89 ans, est entré au United States Holocaust Memorial Museum, à Washington, D.C., armé d'une carabine de calibre .22, et il a tué l'agent de sécurité du musée. Je suis sûr que la nouvelle était au premier plan au Canada, comme elle l'était aux États-Unis.

Le tueur a laissé une note dans sa voiture; ce fait n'a peut-être pas été présenté dans les nouvelles. La note disait: « L'Holocauste est un mensonge. Obama a été créé par des Juifs. Obama obéit aux ordres de ses propriétaires juifs. Les Juifs se sont emparés de l'argent des États-Unis. Les Juifs contrôlent les médias de masse. » On entend de plus en plus ce genre de propos. De nos jours, on accuse communément et dangereusement les Juifs d'être un peuple de conspirateurs qui contrôlent les médias, l'argent, la politique et autres; il ne suffit pas de prendre note de ce fait.

Le jour même où ce tueur posait son geste horrible à Washington, le *New York Times* citait le révérend Jeremiah Wright, l'ancien pasteur du président Obama, qui a déclaré que des « Juifs » l'empêchaient de voir le président. Je le cite textuellement.

•(1215)

Un mois plus tôt, au début du mois de mai, un homme dont nous n'avions jamais entendu parler, Stephen Morgan, a été accusé du meurtre d'une étudiante issue d'une famille juive. Cela s'est passé à la Wesleyan University, qui est située au Connecticut. L'homme a tué la femme par balle pendant qu'elle travaillait à la librairie de l'université. Le journal de l'homme a été trouvé plus tard et il contenait les propos suivants, que je cite: « Je pense qu'il est acceptable de tuer des Juifs et de se livrer à un massacre dans cette école. »

Le même mois, à la mi-mai, le FBI a arrêté quatre personnes converties à l'islam à New York; ces personnes ont été accusées de comploter de faire exploser deux synagogues dans le quartier Riverdale du Bronx. Le chef présumé du groupe, James Cromitie, aurait dit les paroles suivantes — je m'excuse des vulgarités; ce sont les siennes et non les miennes, mais vous devez les entendre: « Je déteste ces écoeurants, ces foutus bâtards Juifs... J'aimerais prendre [détruire] une synagogue. »

Un point commun lie ces incidents, qui seraient autrement séparés: à mon sens, il s'agit d'un sentiment nouvellement libéré qu'il est acceptable de détester les Juifs et d'exprimer cette haine en employant des moyens ouvertement agressifs et même meurtriers.

Vous auriez raison de demander si nous avons affaire à des psychopathes et des inadaptés sociaux. La réponse est certainement oui. Or, nous sommes aussi témoins de la propagation de cette psychopathie à l'échelle mondiale. Dans certains cas, le comportement des antisémites semble être animé par des passions profondément personnelles et troublées; or, les gestes et les paroles hostiles d'autres personnes semblent être le résultat de fortes tendances idéologiques.

Ainsi, pour comprendre ce qui anime l'antisémitisme d'aujourd'hui, il faut établir ses bases idéologiques et saisir la façon dont elles nourrissent — et, dans certains cas, sanctionnent — la haine actuelle pour les Juifs. C'est là une tâche majeure que nous venons tout juste d'entreprendre. Les chercheurs, les parlementaires comme vous et bien d'autres devront déployer des efforts considérables. Avant — et à moins — de comprendre d'où vient la haine actuelle, nous serons incapables d'agir avec efficacité. L'une des façons dont nous pouvons tous traiter de l'antisémitisme d'aujourd'hui, c'est en tentant de trouver les tendances intellectuelles et les bases idéologiques qui en nourrissent une grande partie.

Je vais conclure sur ce point, et Ken Marcus et moi serons très heureux de répondre à vos questions.

•(1220)

Le président: Merci beaucoup.

Jeff Watson posera la première série de questions.

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

J'aimerais que vous continuiez; en fait, je vais peut-être reprendre là où vous vous êtes arrêté, monsieur Rosenfeld.

En guise de préambule, j'aimerais mentionner que, la semaine dernière, pendant une cérémonie du jour du Souvenir célébrée dans une de mes collectivités, je réfléchissais un peu, et les journalistes m'ont demandé de parler du souvenir. J'ai quelque peu réagi à ce qui, selon moi, est devenu aujourd'hui une interprétation très passive de la signification du jour du Souvenir. Il s'agit d'un jour de l'année au cours duquel nous pensons à ce qui s'est produit, puis nous continuons à vivre comme si ces événements n'avaient pas vraiment d'importance.

Je pense qu'il y a trois points: le souvenir, la vigilance sur le plan des menaces et les gestes à poser pour contrer les menaces; ce sont là les leçons à apprendre sur ce que signifie vraiment le souvenir.

À mon sens, vous avez mis le doigt tous les deux sur un thème important: il y a un front idéologique relatif à l'islam radical et, de façon plus générale, à la lutte contre l'antisémitisme. Il existe un front de guerre idéologique qui n'a pas vraiment été abordé ici. Pourrions-nous commencer par là?

Premièrement, j'ai une question philosophique: comment peut-on remporter une guerre idéologique dans le cadre d'une société postmoderne qui considère toutes les valeurs et les cultures comme étant égales? Deuxièmement, si nous voulons réussir à remporter une guerre idéologique, êtes-vous en mesure de nommer certaines bases idéologiques?

M. Alvin Rosenfeld: Vous avez tout à fait raison, soit dit en passant, d'employer ces termes pour décrire la situation. Il ne s'agit pas d'une guerre d'idées, il s'agit d'une guerre d'idéologies; ce n'est pas la même chose. On peut lutter contre de mauvaises idées avec de bonnes idées. Peut-on lutter contre des idéologies toxiques avec de meilleures idéologies? Je l'espère, mais je n'en suis pas convaincu — surtout en ce qui concerne les idéologies qui alimentent l'antisémitisme, des idéologies débordantes de passions très destructrices, notamment la peur des Juifs, l'envie des Juifs et la méfiance des Juifs. Ces sentiments sont ancrés profondément et ils ne sont pas faciles à contrôler, ce qui ne veut pas dire que nous ne devons pas tenter de le faire. Si nous arrivons à comprendre les idéologies qui les nourrissent, il est possible que nous réussissions.

Il y a plusieurs idéologies différentes. On ne peut pas comprendre l'antisémitisme actuel sans se pencher sur l'islam radical ou sur le Jihad, et il y a beaucoup de travail à faire sur ce plan. Comme nous le savons, il est presque tabou aujourd'hui d'examiner de trop près l'islam radical, car nous craignons de nuire aux musulmans mêmes. Il est certainement vrai qu'il faut faire attention; nous ne voulons pas faire de tort aux musulmans innocents. Or, il y a beaucoup d'autres personnes, probablement y compris — permettez-moi d'employer le mot « probablement » un instant. Je veux montrer un peu d'hésitation, car nous n'avons pas encore recueilli toutes les preuves. Toutefois, le profil de l'homme qui vient de perpétrer un massacre à Fort Hood, au Texas, est presque certainement, selon moi, celui d'un tueur musulman djihadiste. Nous devons comprendre ce qu'est réellement le Jihad. Nous devons avoir une meilleure compréhension de l'islam radical ou de l'islam djihadiste politisé, et nous ne devons pas avoir peur d'examiner la question. En fait, nous devons examiner la question.

Il s'agit donc là d'une des sources de la guerre idéologique d'aujourd'hui. Une autre source est l'extrême gauche. Pour de nombreuses raisons, l'antisémitisme de l'extrême gauche est lié à d'autres termes qui commencent par le préfixe « anti »: l'antiaméricanisme, l'antimondialisation, l'anticapitalisme, l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme, et j'en passe. Autrement dit, il y a toute une gamme d'idéologies à examiner, à déconstruire et autres. En outre, le relativisme que vous venez de mentionner — qui fait partie du postmodernisme et du moment culturel précis au cours duquel nous vivons —, ce relativisme lui-même, donc, doit être critiqué, car nous savons que certaines choses ne sont pas relatives. L'horreur et le mal existent, malgré le fait que ces termes soient considérés aujourd'hui comme suspects. La haine meurtrière existe et elle est alimentée par plusieurs idéologies différentes. Soit dit en passant, l'une de ces idéologies — bien qu'elle ne soit pas aussi forte aujourd'hui qu'elle l'a été par le passé — est le genre de nationalisme et de racisme qui définissent l'extrême droite renaissante. Il n'est pas seulement question de l'idéologie de droite des skinheads et des néo-nazis; dans certaines parties de l'Europe de l'Est, il existe actuellement une

idéologie nationaliste plus « respectable » centrée, entre autres, sur l'antisémitisme.

Je sais que vous avez accueilli Denis MacShane au cours des deux dernières semaines. Dans un article qu'il a rédigé pour un journal canadien, il a nommé précisément des personnes qui siègent actuellement au Parlement européen, à Bruxelles, et qui incarnent ce genre de nationalisme et d'antisémitisme idéologiques d'extrême droite.

Voilà donc certains points que nous devons examiner. Nous avons beaucoup de travail à faire.

• (1225)

Le président: Merci infiniment.

Irwin Cotler.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à tous les deux. Ce n'est pas souvent que nous pouvons accueillir deux experts qui sont à la fois des professeurs d'université et des spécialistes de l'antisémitisme.

Même si ce sont les propos de M. Marcus qui m'ont inspiré ma question, et quoique nous risquions alors d'avoir deux approches bien différentes, je vous invite à y répondre tous les deux.

Monsieur Marcus, vous nous avez dit que, pour lutter contre le harcèlement sexuel, il fallait oser nommer les choses par leur nom et donner des exemples. J'imagine que l'analogie s'applique aussi à notre discussion et que, pour combattre l'antisémitisme, il faudrait là aussi oser appeler les choses par leur nom et donner des exemples.

De plus en plus, on entend parler d'Israël comme d'un régime pratiquant l'apartheid, voire d'un régime nazi pratiquant l'apartheid. En droit international, l'apartheid, alors appelé « ségrégation raciale », est considéré comme un crime contre l'humanité. Quant au mot « nazisme », ce n'est qu'une autre façon de décrire le mal. On pourrait ainsi dire que le seul fait de dire qu'Israël est un régime nazi pratiquant l'apartheid constitue un appel au démantèlement de l'État juif qu'est Israël, voire à son démantèlement impérieux, car aucun régime nazi ne peut prétendre au droit d'exister.

Monsieur Marcus, en tant que spécialiste et de l'antisémitisme et de la liberté d'expression, comment réagissez-vous lorsqu'on organise une semaine contre l'apartheid sur un campus? Vous avez déjà pris part à plusieurs études sur l'antisémitisme sur les campus. Quelle devrait être l'approche normative à adopter, pour reprendre votre conceptualisation, à l'égard des semaines contre l'apartheid? Car on peut aussi bien prétendre que ce genre d'activité est antisémite et ne devrait pas être toléré qu'affirmer au contraire que ce serait nuire à la liberté d'expression que de l'interdire.

Je crois que vous me voyez venir. J'aimerais juste savoir comment vous croyez que nous devrions aborder la question: devrions-nous établir des normes, faire évoluer les politiques, traiter le tout comme une étude de cas intéressante?

M. Kenneth Marcus: C'est une très bonne question, monsieur Cotler, et sachez que c'est un honneur d'être admis en votre présence, surtout aujourd'hui.

Vous avez insisté sur l'aspect « liberté d'expression » de la question, et c'est très bien. Bien souvent, même les propos les plus tendancieux et les plus haineux renferment certains éléments d'expression qui méritent d'être protégés. Mais ce genre de débat n'a jamais de fin. Ramifications stratégiques mises à part, ce ne sont pas les moyens qui manquent pour contrer les propos tendancieux, haineux ou simplement malavisés ou illégitimes qui n'ont aucune conséquence sur la liberté d'expression. La première chose à faire consiste bien sûr à dénoncer ces propos, et je crois que c'est ce que devraient faire les responsables des universités et les dirigeants publics.

Il peut également arriver que certains comportements, sans nécessairement relever de la liberté d'expression, peuvent néanmoins constituer une violation. Je songe par exemple à une manifestation qui aurait lieu dans un endroit interdit ou à une personne qui déciderait de prendre la parole, mais qui le ferait dans un contexte inapproprié. Ce ne sont pas les paroles qui posent alors problème, mais le comportement, le geste. Bien des activités visant à commémorer le Jour de l'Holocauste n'ont rien à voir avec la liberté d'expression ou à sa protection sous quelque forme que ce soit. Ce ne sont que quelques-uns des moyens qui s'offrent à nous pour réglementer les aspects non protégés d'une activité, et les gens ne doivent pas hésiter à dénoncer ce qui doit l'être.

Quant à savoir si ces sortes de choses peuvent être réglementées, j'aurais tendance à croire qu'il y a de nombreuses formes d'antisémitisme ou de racisme qui n'ont pas besoin d'être réglementées par le gouvernement. Pour revenir à votre exemple de la semaine contre l'apartheid israélien, si certaines choses ne méritent pas d'être réglementées, il n'en demeure pas moins qu'elles devraient être traitées comme une forme d'intimidation.

• (1230)

M. Alvin Rosenfeld: Je ne peux pas vous parler des aspects juridiques de la chose, mais je peux certainement vous parler des autres enjeux qui entourent la semaine contre l'apartheid israélien et les autres manifestations du même acabit. Il fut un temps où nous aurions qualifié ce genre d'activité de « théâtre politique », de « jeux d'enfants » et où nous nous serions contentés de dire que c'est typique des jeunes de 18 à 22 ans.

Mais ces jours-là sont révolus. On parle ici d'une organisation bien structurée. En fait, saviez-vous qu'il existe un organisme national chargé d'organiser et de financer la semaine contre l'apartheid israélien? Allez sur le Web, vous verrez, je crois même qu'il y a un site Web officiel. D'où vient l'argent? Je n'en suis pas certain. En fait, je ne sais même pas s'il y a quelqu'un qui le sait vraiment. Mais une chose est sûre, c'est qu'une somme considérable de travail, d'efforts et d'argent est consacrée à ces opérations. Et je peux vous garantir que s'il fallait qu'on ose organiser ce genre de manifestation sur mon campus contre les gays, ou contre les noirs, on réagirait dans l'heure. Il faut obtenir la permission de l'université pour utiliser les espaces publics des campus, et aucun des hauts responsables de mon université n'oserait autoriser une manifestation contre les gays, les femmes, les noirs ou contre quelque groupe que ce soit. Pourquoi la semaine contre l'apartheid réussit-elle à avoir un permis, dans ce cas? J'avoue que ça me dépasse, car je n'y vois aucune légitimité.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ces manifestations s'inscrivent dans une stratégie plus globale de plus en plus évidente. On cherche en fait, monsieur Cotler, à « délégitimer » l'État d'Israël en répétant sans cesse qu'il pratique l'apartheid. Je me rendrai sur place le mois prochain. En fait, j'y vais aussi souvent que je le peux. Et même si je sais que l'État d'Israël n'est pas parfait, je suis absolument certain qu'il ne pratique pas l'apartheid. Je sais également

que, plus on va répéter qu'Israël est un régime pratiquant l'apartheid, un régime raciste qui se livre au nettoyage ethnique, un régime nazi, plus on va saper le moral des Israéliens et des étrangers qui sont favorables à la cause israélienne. À force de répéter un mensonge, il finit par s'ancrer dans l'esprit des gens et à faire des dommages.

Ces activités sont carrément empoisonnées, et s'il y a un moyen juridique d'y mettre un terme, on devrait le faire.

M. Kenneth Marcus: J'aimerais ajouter une petite chose au commentaire de M. Rosenfeld: même si, en tant que telle, la semaine contre l'apartheid israélien s'avérait être protégée par les lois sur la liberté d'expression, ces manifestations sont souvent le théâtre de débordements qui tiennent bien davantage du harcèlement que de la liberté d'expression. Alors même si l'organisation d'une semaine contre l'apartheid israélien devait être protégée, cela ne veut surtout pas dire qu'on ne doit pas être vigilant et surveiller de près si certains étudiants sont victimes de harcèlement.

• (1235)

Le président: Merci bien.

Randy Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Messieurs, merci d'être ici aujourd'hui. C'est une véritable joie de vous savoir parmi nous. Pour moi, c'est un sujet relativement nouveau, que j'apprends à connaître et qui m'intéresse au plus haut point.

Je tiens à souligner le fait qu'aujourd'hui même, le premier ministre Harper est à Mumbai. Il s'est rendu à la maison Shabbat pour rencontrer le rabbin Yosef Kantor et le rabbin Chaim Mendelsohn et pour se recueillir.

Je tenais simplement à ce que cela figure dans le compte rendu, monsieur le président.

Mes questions porteront surtout sur les actes antisémites. Quel processus avez-vous mis en place, à titre d'administrateur d'université? Quels conseils donneriez-vous aux gens qui sont témoins d'un acte antisémite sur le territoire de leur université? Comment réagiriez-vous?

M. Kenneth Marcus: Je crois d'abord que la réaction doit être la même que pour tous les cas de discrimination et de harcèlement qui surviennent à l'université. Il faut que chaque établissement se dote de politiques explicites qui énoncent clairement que les gens sont aux aguets. Je crois ensuite que ces actes doivent être assujettis aux mêmes politiques contre le harcèlement et la discrimination que partout ailleurs.

Pour ce qui est des formes d'antisémitisme qui ne sont pas nécessairement passibles de sanctions, que ce soit juridiquement ou en vertu des règles de l'université, elles devraient être considérées comme une violation aux normes de civilité adoptées par l'établissement et traitées comme telles. Encore une fois, je crois qu'elles devraient à tout le moins être dénoncées haut et fort. Il ne suffit pas de se prononcer contre le racisme et l'antisémitisme en général et sans trop s'engager, car il n'y a rien de plus inutile; encore faut-il énoncer clairement ce qu'on considère comme inacceptable et comme allant à l'encontre des codes et des normes adoptés par l'établissement.

M. Randy Hoback: Croyez-vous que nous devrions intervenir avant l'université? Croyez-vous que nous devrions aborder le sujet de l'antisémitisme avec nos jeunes dès l'école secondaire? Est-ce que c'est une chose qu'on devrait aussi envisager?

M. Kenneth Marcus: Absolument. Je dois dire que le contexte américain m'est plus familier que le contexte canadien. Je n'ai pas vu les données...

M. Randy Hoback: Faites-nous profiter de votre expérience, dans ce cas-là.

M. Kenneth Marcus: D'accord.

Aux États-Unis, j'ai constaté deux types de problèmes dans les écoles primaires et secondaires. Premièrement, il arrive souvent que les manuels eux-mêmes soient tendancieux: ils peuvent par exemple renfermer des renseignements dégradants ou erronés qui sont souvent ouvertement tendancieux. C'est surprenant qu'on trouve encore ce genre de choses au XXI^e siècle, me direz-vous, mais croyez-moi, on en trouve, et certains de ces manuels sont publiés par de grands imprimeurs, ce qui veut dire qu'ils sont fort probablement vendus aussi en territoire canadien.

Il faut donc passer en revue le contenu des manuels, parce que la plupart des grands éditeurs des États-Unis éprouvent encore de graves problèmes. Vient ensuite le problème du harcèlement dans les écoles secondaires. Et croyez-moi, il y en a. D'accord, on ne parle pas du même type d'organisations ni des mêmes motivations idéologiques qu'à l'université, mais on recense quand même un certain nombre d'incidents.

Je crois que c'est aux commissions scolaires d'établir leurs propres politiques et de traiter chaque geste répréhensible en conséquence, c'est-à-dire de toujours les prendre au sérieux et de n'en tolérer aucun.

M. Randy Hoback: Vous serez sans doute d'accord, dans ce cas-là, pour dire qu'il faudrait s'entendre sur une définition commune et qu'il faudrait certainement obtenir le consensus sur la teneur de ces politiques, que l'on parle des écoles secondaires ou des universités. Croyez-vous que nous en sommes déjà là ou que c'est encore en développement?

M. Kenneth Marcus: Rien n'a encore été fait en ce sens, ça c'est certain. En matière d'antisémitisme, je ne connais aucune université ou commission scolaire qui prend position aussi clairement ou qui va aussi loin qu'il le faudrait.

• (1240)

M. Randy Hoback: En tant que représentants du gouvernement, lorsque nous constatons qu'année après année, telle ou telle université continue de tolérer les actes — pourtant patents — d'antisémitisme, quelle mesure nous recommanderiez-vous de prendre à son endroit?

M. Kenneth Marcus: Deux moyens peuvent s'avérer efficaces: la honte et l'argent.

La première chose à faire consisterait à appeler les dirigeants de l'établissement visé et à bien leur faire comprendre qu'ils ne font pas bien leur travail. Je crois que la honte peut constituer un levier puissant.

Je ne connais pas tous les rouages du système canadien, mais j'imagine que vous versez certainement beaucoup d'argent à la plupart de ces dirigeants pour qu'ils puissent mener leurs recherches, et que les étudiants bénéficient aussi du soutien de l'État. Je ne vois pas pourquoi les largesses dont vous faites preuve ne devraient pas être assorties de conditions prévoyant que les sommes versées ne peuvent pas servir à discriminer certains étudiants.

Enfin, je crois que le meilleur moyen à votre disposition consisterait à préciser que le soutien financier que vous versez à ces gens doit venir avec l'assurance qu'ils accorderont les mêmes

chances à tous et qu'ils ne permettront jamais qu'un climat d'antisémitisme ou de racisme s'installe.

M. Randy Hoback: Je vois.

M. Alvin Rosenfeld: J'ajouterais une seule chose, si vous permettez: parlez haut et fort.

C'est honteux d'être antisémite, très honteux même. Rien au monde ne peut donc justifier que l'antisémitisme ne soit pas dénoncé, encore et encore, surtout s'il persiste. D'autant plus qu'il peut se révéler éminemment destructif, comme nous le savons tous. Il arrive certaines occasions où il faut laisser le jargon juridique de côté, même s'il a très certainement sa raison d'être, je ne le conteste pas, et oser mettre son poing sur la table.

À la fin de mon exposé, vous aurez sans doute remarqué que je cite votre premier ministre, Stephen Harper. Je n'ai jamais eu l'honneur de le rencontrer, mais après avoir lu ce qu'il a à dire, j'avoue que j'aimerais sincèrement pouvoir lui serrer la main. Ses propos sont, ma foi... précisément ce que nous voulons entendre. Ils devraient les répéter sur toutes les tribunes, et aussi fort que possible.

Le Canada ne doit pas se déshonorer. Aucun pays, aucune université, aucune école ne devrait se déshonorer. Ne mâchons pas nos mots: l'antisémitisme est inacceptable, point à la ligne.

M. Randy Hoback: Monsieur Rosenfeld, comment faire pour que ce rapport ait le plus grand retentissement possible?

M. Alvin Rosenfeld: Vous êtes sans doute mieux placé que moi pour le savoir, mais je vois derrière vous un homme qui tient une caméra de télévision. Selon moi, il est essentiel d'aller trouver les médias et de dénoncer, le plus vigoureusement et le plus clairement possible, tout ce qui doit être dénoncé. Il est également essentiel d'obtenir la participation des personnalités publiques du pays et de s'en faire des alliés.

M. Randy Hoback: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Normalement, Ken Dryden est le prochain sur la liste. Mais comme j'essayais de vous le dire, je vais d'abord laisser la parole à ceux et celles qui n'ont pas encore posé de questions.

Anita parlera en premier, puis Scott conclura la deuxième série de questions.

Anita.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Oh non, j'ai perdu ma question quand vous m'avez dit que je ne pourrais pas la poser.

Le président: Je vous demande pardon; c'était ma faute.

L'hon. Anita Neville: Merci.

Monsieur Rosenfeld, plus je vous écoute, plus je m'aperçois que, ce que vous nous dites, au fond, c'est: « Osons appeler les choses par leur nom, car on ne le fait pas assez. Et profitons de toutes les tribunes pour le faire, que ce soit dans un comité, comme aujourd'hui, ou sur le campus. »

Quels autres moyens s'offrent à nous pour appeler les choses par leur nom et les dénoncer?

M. Alvin Rosenfeld: Dans une semaine, le gouverneur de l'État où je vis et où je travaille, le gouverneur Daniels, prononcera un important discours à Indianapolis sur l'antisémitisme. Je suis au nombre des personnes qui l'ont conseillé, et à lui comme aux autres, j'ai dit: « Parlez haut et fort, et envoyez un message clair et sans ambiguïté. »

Si le gouvernement de l'Indiana réussit à faire passer le message dans l'esprit de ses habitants, et de ceux des États-Unis en général, et à leur faire comprendre que l'antisémitisme est inacceptable et qu'il ne sera jamais toléré, il aura déjà fait beaucoup. D'autres avant lui ont déjà joué ce rôle, et souvent à part ça.

L'hon. Anita Neville: D'où croyez-vous que viendra la résistance, et comment peut-on la surmonter?

M. Alvin Rosenfeld: La résistance est relativement faible, notamment parce qu'elle repose en partie sur la rectitude politique. Et comme la rectitude politique a tout d'un argument fallacieux, on peut assez aisément y passer outre. Ça ne devrait pas être permis, après tout. Rien ne justifie qu'une personne ait recours à l'intimidation, mais rien ne justifie non plus qu'elle soit empêchée de dire la vérité comme elle la conçoit, rectitude politique mise à part. Bref, on ne parle pas de résistance bien coriace.

Par contre, les préjugés idéologiques dont nous parlions tout à l'heure sont plus difficiles à faire tomber, parce qu'ils sont davantage ancrés dans les mentalités. Ken Marcus a commencé son exposé en disant qu'un défi de taille nous attendait et qu'il fallait changer la culture. Croyez-moi, ce n'est pas quelque chose qui se fait du jour au lendemain.

• (1245)

L'hon. Anita Neville: Ça peut prendre des générations.

M. Alvin Rosenfeld: C'est vrai, mais peut-on se permettre d'attendre tout ce temps? Une fois que le génie est sorti de sa lampe, il peut nous empoisonner la vie. Je ne voudrais pas avoir l'air de vouloir semer la panique, mais c'est un problème très sérieux qui exige des mesures immédiates et vigoureuses. Et une fois que c'est commencé, il faut faire flèche de tout bois et n'admettre aucune remise en question.

L'hon. Anita Neville: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Et veuillez m'excuser de nouveau de ne pas vous avoir dit que vous pourriez poser une question.

Scott.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Merci.

J'aimerais revenir sur l'échange que vous avez eu plus tôt avec M. Cotler, lorsque vous parliez de la semaine contre l'apartheid israélien et la « délégitimation » de l'État d'Israël.

Ce langage n'a pas été utilisé, peut-être parce que c'est un langage indigne des Nations Unies et plus proche de l'ancienne administration américaine, mais j'aimerais que vous me disiez si mon hypothèse est correcte ou si c'est moi qui m'imagine des choses: bref, on prétend de plus en plus qu'Israël, si on se fie aux normes internationales, est un État défaillant qui ne réussit pas à exercer les fonctions d'un État, ou du moins qui agit d'une manière contraire à l'éthique d'un État légitime. Il nous incomberait donc à tous, bons citoyens du monde que nous sommes, de forcer un changement de régime à la tête de l'État israélien ou à tout le moins de ne rien faire pendant que le changement de régime s'opère de l'extérieur.

En disant cela, est-ce que j'exagère les desseins d'une partie de ceux qui prétendent ce genre de choses?

M. Alvin Rosenfeld: Je n'ai jamais entendu parler d'une chose pareille. Je ne vois nulle part que l'État d'Israël est un État défaillant. Au contraire, sa réputation d'État démocratique est bien établie. C'est un pays on ne peut plus avancé, dont l'un des scientifiques recevra

bientôt le prix Nobel de chimie. Je dirais en fait que c'est un État tout à fait admirable à plus d'un égard.

J'entends par contre dire que c'est un État corrompu, un État nazi qui n'est pas sans ressembler à l'Afrique du Sud. Bref, j'entends toutes sortes d'atteintes à sa réputation.

M. Cotler nous disait que les États qui pratiquent effectivement l'apartheid tourment le dos à leur légitimité et perdent le droit même d'exister. Les États racistes ou qui pratiquent l'apartheid ne devraient pas exister. Suis-je d'avis que l'État d'Israël est de ces États-là? Absolument pas. Ai-je entendu des gens dire que l'État d'Israël était de ces États-là? Eh bien oui. C'est insultant et vulgaire, mais à force d'être répétées, ces allégations finissent par faire du tort à Israël. Alors pour répondre à votre question: non, je n'ai jamais entendu dire qu'Israël était un État défaillant, mais j'entends de plus en plus souvent dire que c'est un État paria qui devrait soit renoncer à son caractère juif et devenir autre chose de différent, soit se joindre à la Palestine et ne former qu'un seul État. Selon moi, c'est irréaliste. Mais il n'en demeure pas moins qu'Israël est assailli, qu'il est attaqué de toutes parts, et qu'il a bien besoin d'amis et d'alliés.

Le président: Madame Folco.

Mme Raymonde Folco: Ma question sera brève, mais j'aimerais que vous preniez tout le temps qu'il faut pour y répondre, à l'intérieur des limites permises, il va sans dire.

J'étais en train de parcourir votre curriculum vitae, monsieur Rosenfeld. On y lit que vous avez écrit sur l'antisémitisme contemporain et que certains de vos articles laissent entendre qu'un intense débat fait rage sur la scène internationale. J'aimerais qu'on aborde la question sous l'angle de ses fondements idéologiques. Pourriez-vous, sans répéter mot à mot ce que vous avez dit dans vos articles, nous en dire plus sur le sujet?

• (1250)

M. Alvin Rosenfeld: Si les articles que j'ai publiés ont été si controversés, c'est notamment parce que j'ai brisé un tabou en osant dire en public qu'un certain nombre de Juifs avaient eux-mêmes contribué à instaurer le climat d'antisémitisme qui règne actuellement. Je les ai même nommés et j'ai osé les citer. Je ne suis pas le seul à l'avoir fait, pourtant, et d'autres l'ont fait aussi, notamment en Israël.

C'est impossible de bien comprendre l'antisémitisme qui sévit aujourd'hui et la haine qui est vouée à Israël sans reconnaître d'abord la part de responsabilité des musulmans radicaux et des Juifs de gauche. Vous savez, certains Juifs d'extrême gauche alimentent directement les hostilités par leurs travaux et leurs publications.

Pour bien comprendre la situation actuelle, il faut absolument dire la vérité. Et derrière une partie de la vérité se cache une forme grave d'antisionisme juif, un peu comme si les Juifs avaient tendance à se détester eux-mêmes, quoique ce sentiment puisse varier selon les circonstances. Personnellement, je crois que c'est bien plus proche du narcissisme que de la haine de soi, mais bon... Vous savez, je n'ai pas les qualifications qu'il faut pour psychanalyser les auteurs que je lis, mais il s'en dégage néanmoins un sentiment proche à la fois de la pathologie profonde et de la mauvaise foi chronique.

J'étais sérieux quand je disais qu'il fallait déconstruire les idéologies qui alimentent l'actuel sentiment d'hostilité. Et même si j'ai honte de le dire, certaines de ces idéologies ont effectivement été inspirées par des Juifs.

M. Kenneth Marcus: Si vous permettez, j'aimerais seulement ajouter que M. Rosenfeld a raison de dire que ses travaux ont alimenté la discussion internationale et suscité la controverse, mais au cas où vous ne l'auriez pas déjà compris, je veux aussi ajouter que ses travaux jouissent d'une extraordinaire renommée internationale et que c'est un honneur pour moi d'être invité en même temps que lui aujourd'hui. C'est très dur de faire quoi que ce soit de valable dans le domaine des droits civils sans susciter une forme ou une autre de controverse. En fait, c'est souvent à l'ampleur de la controverse que vous suscitez que vous mesurez la valeur de vos réalisations.

M. Alvin Rosenfeld: Permettez-moi d'ajouter une dernière chose. Comme je le prétends moi aussi, les intervenants israéliens qui ont pris la parole avant nous et que nous avons entendus par téléconférence ont tous deux affirmé que tous les peuples avaient droit à l'autodétermination. La dernière attaque dont Israël est victime veut que les Israéliens, et les Juifs au grand complet par le fait même, ne constituent pas un peuple. Le peuple juif ne serait rien d'autre qu'une fabulation, une invention, un écran de fumée. C'est en tout cas la thèse que défend l'un des professeurs de l'Université de Tel Aviv, Shlomo Zand, dans l'ouvrage qu'il vient de publier. Je ne vous cacherais pas que c'est n'importe quoi. Zand est spécialiste de l'histoire française et ne connaît absolument rien à l'histoire juive, mais ça ne l'empêche pas de prétendre avoir étudié l'histoire des Juifs avoir réussi à déterminer que les Juifs n'étaient pas un peuple, point. Et comme ils ne forment pas un peuple, ils n'ont pas droit à l'autodétermination, et encore moins à une terre à eux, puisqu'ils n'existent pas concrètement. L'ouvrage de cet homme est aujourd'hui traduit dans de nombreuses langues européennes. Il a également été traduit en arabe et remporté un prix prestigieux en France.

Et il n'est pas seul dans son cas, comme le prouve l'autre navet qu'est *L'industrie de l'Holocauste*, de Norman Finkelstein. Aux dernières nouvelles, cet ouvrage avait été traduit en 17 langues et s'était vendu à des centaines de milliers d'exemplaires. Aucun spécialiste de l'Holocauste, et je vous rappelle que c'est mon domaine de recherche, n'y accorde le moindre crédit. Mais même s'il n'a aucune valeur réelle, ça ne l'a cependant pas empêché de devenir un best-seller.

Quel message retient-on de tout cela? On en retient que nous n'avons plus affaire à quoi que ce soit de rationnel, mais bien, comme je vous le disais, à une forme de passion éminemment sordide. Une passion que les ouvrages comme ceux de messieurs Finkelstein et Shlomo Zand ne font malheureusement qu'alimenter.

• (1255)

Le président: Merci beaucoup.

Ken Dryden, vous avez le temps d'une brève question et d'une tout aussi brève réponse.

L'hon. Ken Dryden: Monsieur Rosenfeld, vous nous avez dit que de nombreux instruments de discours s'offraient encore à nous. Selon moi, le discours public qu'on entend de nos jours est plus mesquin que jamais...

M. Alvin Rosenfeld: C'est bien vrai.

L'hon. Ken Dryden: ... et, avec les instruments à notre disposition, j'ai bien peur qu'il ne soit pas près de changer. Vous vous êtes décrit vous-même comme un pessimiste. J'aimerais vous l'entendre dire, mais je crois en fait que vous constatez que la haine profonde qui sévit actuellement est en train de se répandre et de prendre racine encore plus profondément. Et on ne parle pas ici d'un simple sentiment sans trop de conséquence, mais d'un sentiment bien plus profond et bien plus ancré. Maintenant, dans la mesure où vous nous dites que la principale réaction face à cette haine consiste à la

nommer par son nom et à la dénoncer, ne croyez-vous pas, vu l'intensité du sentiment actuellement ressenti et vu l'emprise qu'il semble avoir, qu'il sera très difficile de se lever et de le dénoncer, en tout cas dans les circonstances actuelles?

M. Alvin Rosenfeld: En effet.

J'aimerais en fait ajouter un autre élément à la liste des choses qui me rendent pessimiste. En plus de tout ce que vous venez de nommer, j'ajouterais le fait que la haine vouée aux Juifs est de plus en plus répandue dans l'ensemble de la population. On a toujours su que ses racines étaient bien ancrées, mais ce qu'on ne savait pas, c'est qu'elle avait commencé à quitter les marges de la société pour gagner monsieur et madame Tout-le-Monde. Et ça, c'est inquiétant.

Est-ce que ce sera suffisant si nous nous contentons de décrier la haine? De la dénoncer? Je ne sais pas. Je sais cependant que j'ai cinq petits-enfants et que j'aimerais qu'ils grandissent dans un monde meilleur. C'est pourquoi mes semblables et moi-même sentons que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour exposer ce qui doit être exposé et dénoncer ce qui doit être dénoncé. Nous aimerions seulement être plus nombreux à le faire et constater que d'autres suivent notre exemple.

Nous vivons dans une époque où les idéologies les plus perverses gagnent en popularité au lieu de dépérir. Y a-t-il d'autres instruments à notre disposition? Il y en a fort probablement du côté juridique. Il faudra absolument réussir à forger des alliances parmi ceux et celles qui démontrent un véritable esprit démocratique et leur faire comprendre le sérieux des menaces, non seulement contre les Juifs, mais contre la société au grand complet, faute de quoi l'antisémitisme risque de corrompre les fondations mêmes de la société dans laquelle nous vivons et dans laquelle nous voulons que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre.

Mais à part ça, je ne sais pas ce qu'on pourrait faire d'autre. Je ne le sais tout simplement pas.

Le président: Merci à vous deux, monsieur Marcus et monsieur Rosenfeld. Ce fut un véritable plaisir de vous savoir parmi nous.

Nous allons maintenant passer à la troisième partie de la séance. Du Centre Hillel de la région du Grand Toronto, nous entendrons le directeur général, Zac Kaye, et M. Daniel Ferman. Nous recevrons ensuite la présidente de la défense des intérêts de l'Association des étudiants en droit juifs, Miriam Stein, et l'ex-président du Centre Hillel de l'Université Queen's, Josh Zelikovitz. Toutes mes excuses si j'ai pu massacrer votre nom.

J'imagine que nous allons commencer par Zac, qui sera suivi de Miriam et de Josh.

• (1300)

M. Zac Kaye (directeur général, Centre Hillel de la région du Grand Toronto, à titre personnel): Je vous remercie. C'est un réel plaisir d'être ici. Comme les autres intervenants avant moi, je me réjouis de la portée des audiences que vous organisez.

Sachez maintenant que nous sommes ici pour vous décrire la situation telle qu'elle est.

M. Scott Reid: Excusez-moi, monsieur Kaye, mais je me demande seulement si les gens au fond de la salle ne pourraient pas faire un peu moins de bruit. Les travaux de la séance sont enregistrés, et c'est bien important de faire le moins de bruit possible.

Pardonnez mon interruption, monsieur Kaye.

M. Zac Kaye: Il faut bien manger, n'est-ce pas?

Le président: Vous pouvez reprendre du début, si vous préférez. Merci beaucoup.

M. Zac Kaye: Merci de nous avoir invités à cette audience. Nous allons parler en tant que personnes présentes sur les campus, qui sont au centre de la situation ici au Canada, comme certaines personnes peuvent le constater, à Toronto.

Je suis le directeur général du Centre Hillel de la région du Grand Toronto. Je supervise les campus de la région, toutes les universités et les collèges. Daniel Ferman est notre président du conseil étudiant du Grand Toronto et il a déjà été président du Centre Hillel de l'Université York. Il parlera plus particulièrement des questions liées à cette université.

Vous avez dit que nous apprendrions peut-être quelque chose des breffages faits par les intervenants qui sont passés avant nous. Dans un sens, vous pouvez probablement dire que même si je suis maintenant Canadien, je suis Anglais d'origine.

J'aimerais reprendre un point de la question de M. Dryden sur les prévisions pour l'avenir. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, j'étais le responsable national des affaires israéliennes pour ce qu'on appelle maintenant l'Union of Jewish Students in Britain. À l'époque, j'ai eu le plaisir, ou peut-être le déplaisir, de vivre ce qu'on appelait la crise du sionisme vécu comme du racisme et les tentatives menées sur les campus de la Grande-Bretagne pour marginaliser les étudiants juifs. En effet, dans certaines universités, dont la Sunderland Polytechnic qui est maintenant une université, l'association juive Hillel a été bannie comme organisation officielle au sein de l'association étudiante de cette université. Cela s'est produit dans mon alma mater, l'Université de Manchester, où l'an dernier, on a réussi à faire passer un vote pour interdire l'organisation Hillel à laquelle j'avais beaucoup participé il y a des années.

Après avoir passé du temps avec M. MacShane du haut-commissariat de Grande-Bretagne, qui était ici et qui vous a parlé, je pense que vraiment, il y a une menace constante. Comme nous l'avons vu, nous devons prévoir 10 ans à l'avance. Je retournerais en arrière et je constaterais que nous sommes passés de l'antisémitisme à la marginalisation d'Israël et donc des Juifs. Nous avons vu que sur les campus, en particulier ceux de l'Université York et de l'Université de Toronto, et je vais parler surtout de l'Université Ryerson, durant l'intifada, un nouveau paradigme est apparu, qui était la résurrection du débat sionisme-racisme, mais vraiment dans la forme de ce que nous appelons maintenant, et vous en avez parlé ce matin, la question de la SAI — parce que nous ne voulons pas lui donner un nom — c'est-à-dire la Semaine contre l'apartheid israélien. L'une des raisons, comme le professeur l'a dit, est que nos propres étudiants juifs commencent à croire qu'Israël est un État apartheid, car si on le répète assez souvent, ils commenceront à le croire.

C'est une partie de notre problème. Nos étudiants, de façon générale, en étant le produit de la très confortable classe moyenne, ne sont pas exposés et nous en sommes conscients. Ils ne sont pas exposés au discours palestinien. L'une des choses dont nous parlons est le respect de ce discours. Toutefois, lorsqu'il est utilisé de façon négative contre vous et que nos étudiants n'ont pas d'expérience, qu'ils ne sont pas bien informés... Cela renvoie à la question des écoles secondaires et de la façon dont on enseigne aux gens à se tenir debout et à réagir à ces questions. Se tenir debout et réagir à ces questions sous-entend l'existence d'un dialogue civilisé sur le campus où on peut discuter de ces questions. J'ai déclaré bien des fois que les universités devraient créer un milieu qui favorise le dialogue civilisé. Nous avons vu à l'Université York, à l'Université Ryerson et à l'Université de Toronto — cette dernière est le berceau de la SAI — que, bien entendu, les discussions ne sont pas civilisées et que ce ne sont pas des lieux où les étudiants juifs peuvent établir le dialogue. Vous avez vu dans le mémoire que nous avons remis à

vos comités que nous donnons beaucoup d'exemples d'incidents qui, au cours des cinq ou six dernières années, sont arrivés à nos étudiants juifs lorsqu'ils ont tenté de présenter leur point de vue, comme l'a fait Natan Sharansky. Ce dernier était un héros, un refusnik membre du mouvement de défense des droits de la personne en Russie, et un ministre en Israël. Il est venu pour s'exprimer, et je présidais l'événement à l'Université York. De la manière la plus dégoûtante qui soit, on l'a hué et on l'a empêché de parler.

● (1305)

Sur le campus de l'Université York, nous avons une politique non écrite de respect de l'espace de chacun. Dans un instant, Daniel vous racontera de quelle manière cette politique a été rompue, le 11 février de l'an dernier.

À l'Université Ryerson — comme nous l'avons expliqué dans notre rapport — nous avons constaté que l'association étudiante avait l'habitude de délégitimer de bien des façons la voix des étudiants juifs, la capacité des étudiants juifs à contrer une grande partie du discours. Et fait intéressant, c'est le vendredi soir, le jour du Shabbat juif, que se tiennent la plupart des activités et des programmes, et même les rencontres tenues par les comités de l'association étudiante pour discuter des questions d'équité, de relations interraciales, etc., ce qui empêche les étudiants juifs d'y participer.

Je sais que Sheldon Levy, le président de Ryerson, viendra vous parler, ce qui fera honneur à l'université, en dépit du jour d'infamie, d'une certaine façon, qu'il y a eu durant le festival Campus Caravan — que nous avons décrit ici — il y a deux ans. C'était un jour où je me trouvais sur le campus avec le président de Hillel, un avocat de Toronto et deux ou trois de nos étudiants. Nous devions rencontrer le président Levy ce jour-là et nous avons eu l'idée d'aller jeter un coup d'oeil au Campus Caravan, qui se veut une célébration du multiculturalisme, de tout ce dont nous sommes fiers et de ce qui représente fondamentalement le Canada. Nous sommes entrés, avons monté quelques marches d'escalier, et tout en haut, se trouvait un poste de contrôle très élaboré, qui a dû coûter deux ou trois mille dollars, muni d'une barrière qui empêchait des personnes d'entrer à moins qu'on ait choisi de les laisser passer. Cette activité, qui a toujours été apolitique, était politisée cette fois, entre autres avec la présentation de films. Et comme vous le lirez dans le texte que nous présentons, c'était certainement anti-israélien et à la limite de l'antisémitisme.

Nous avons assisté à la progression de l'antisémitisme d'après-guerre en Grande-Bretagne dans lequel j'ai grandi, qui a découlé du mouvement de Mosley, vers l'émergence du Front national et ensuite le Parti national britannique aujourd'hui. Il s'agit d'une progression. Nous n'avons pas à regarder 10 ans en avant — désolé d'insister là-dessus — comme nous pouvons le constater.

Comme le mentionne très clairement le rapport parlementaire britannique, la marginalisation d'Israël signifie la marginalisation des Juifs et des étudiants juifs sur les campus. Hillel s'est tenu debout avec constance et a tenté d'affronter certains problèmes très difficiles. Vous ne pouvez imaginer comment se sentent les étudiants juifs. Ils se sentent étrangers bien des fois, mais ils sont très fiers d'étudier à l'Université de Toronto, à l'Université York et à l'Université Ryerson, et faire des études est une grande valeur pour eux. Certains professeurs juifs ont écrit abondamment, nos collègues, qui sont passionnés... Mes propres enfants — l'un est diplômé et l'autre a étudié à l'Université York et a ensuite changé d'université. Néanmoins, nous sommes fiers de ce que l'Université York représente. Nous devrions donner aux gens la possibilité d'avoir vraiment des discussions civilisées. J'ai participé à une conférence à Chicago il n'y a pas longtemps où ce sujet a été abordé lorsque nous avons parlé du problème.

L'une des choses dont le rapport parlementaire britannique traite est la création d'un centre pour un dialogue constructif, ce qu'on appelle des centres d'engagement civique aux États-Unis. Nous avons très certainement beaucoup encouragé les universités à y porter de l'attention.

Selon nous, l'une des choses que nous devons faire, c'est protéger les étudiants juifs, etc.

Je veux maintenant donner la parole à Daniel avant que nous reprenions la parole plus tard, peut-être lorsque nous répondrons à vos questions, pour vous faire part de nos recommandations.

• (1310)

Le président: Nous essayons de ne pas dépasser 10 minutes environ. Vous avez utilisé presque tout ce temps. Désolé.

Daniel.

M. Daniel Ferman (président du Centre Hillel de la région du Grand Toronto, à titre personnel): Je tâcherai d'être bref.

C'est un problème clairement répandu dans le pays et, comme on l'a mentionné, c'est à York qu'il a été le plus publicisé cette année, compte tenu de notre grève de trois mois et de certains problèmes qui ont eu lieu. J'aimerais vous décrire un peu les événements qui se sont déroulés durant cette grève et au cours de la période qui a suivi afin de vous exposer les principaux problèmes.

Dès la première journée et tout au long de la première semaine de grève, nous avons vu, dans les rues de l'Université York, des adjoints à l'enseignement faire du piquetage aux côtés du drapeau palestinien. Maintenant, essayez de m'expliquer comment le drapeau palestinien a bien pu se retrouver là, parmi les manifestants, et vous aurez remporté le débat. Rien ne justifie la présence de ce drapeau. Et tout ce débat, toute cette question d'adjoints à l'enseignement et de grève, est devenue une question liée à Israël et à la Palestine, aux Juifs et à la faculté juive. Et cela a fait l'objet d'un débat pendant toute la durée de la grève. En fait, nous avons assisté au détournement d'une question.

La grève a suivi son cours, et il est clair que la section du SCFP — qui, d'après ce que j'ai entendu dire récemment, est maintenant prise en charge par le bureau national pour diverses raisons — s'est réellement servie de ce programme pour l'utiliser à d'autres fins, soit à des fins apparemment anti-Israéliennes, comme l'ont précisé plus tôt certaines personnes. Je partage l'opinion selon laquelle il y a lieu de critiquer raisonnablement n'importe quel pays, mais à bien des égards, dans ce cas-ci, on a franchi la ligne de l'antisémitisme.

De nombreux étudiants ont fait front commun. L'association étudiante, dans ce cas-ci, était contre les étudiants et pour le syndicat,

et manifestait aux côtés des adjoints à l'enseignement. Les étudiants se sont donc réunis et ont tenté de récuser l'association étudiante.

Il s'agissait d'un vaste ensemble d'étudiants de toutes les disciplines, dont de nombreux étudiants juifs. Dans une pétition qu'on a fait circuler, une proportion d'environ 10 p. 100 de la population étudiante a apposé sa signature pour attester de son souhait de destituer l'association étudiante, et on a tenu une conférence de presse un étage au-dessous de là où se trouve Hillel dans l'université. Cette conférence de presse a été perturbée par une centaine de personnes, et on a fini par l'arrêter.

Lorsque plusieurs étudiants juifs sont retournés à Hillel — et permettez-moi de l'établir clairement, car il y a eu une controverse au motif qu'on l'aurait déplacée —, la conférence de presse a pris fin, a été annulée, et certains étudiants sont retournés à l'association des étudiants juifs, à Hillel sur le campus, afin de se reposer.

Quelques minutes plus tard, une centaine de personnes ont fait irruption sur les lieux et ont barricadé les étudiants dans leur salon parce qu'ils étaient Juifs, et en raison de leurs croyances. Il s'agit clairement d'actes antisémites. C'est évidemment inacceptable. On a appelé la police, et nous avons été avisés que nous ne pouvions être en sécurité dans nos locaux et que nous n'étions pas autorisés à y demeurer, de crainte que nous soyons blessés sur les plans physique, émotionnel ou autre; nous sommes donc partis. Alors que nous sortions — et, encore une fois, tout comme mes collègues l'ont déjà fait, je vous demande d'excuser la vulgarité de ces propos —, on m'a traité de « sale Juif » et on m'a lancé: « Crève, Juif ». Alors que nous étions à l'intérieur, j'ai entendu « Entrons et attrapons-les ».

Je n'ai jamais vécu un moment comme celui-là, et je n'ai jamais été aussi effrayé. Il est clair que cela franchit largement la ligne de l'anti-Israélisme. Cela dépasse nettement les bornes d'un discours acceptable sur un campus.

Ce genre de problème à York et dans d'autres universités ne sont pas isolés. De toute évidence, les cas extrêmes ne se produisent pas régulièrement. Dieu merci. Ce pourrait être bien pire. Cela dit, le même jour — c'était le 11 février — dans une salle de classe, on a dit à un étudiant de ne pas porter de T-shirt israélien, parce que l'assistant du professeur n'approuvait pas ses vues politiques.

Encore une fois, la bureaucratie universitaire a mis un certain temps pour prendre des mesures. Ces deux incidents ne sont toujours pas arrivés à une conclusion. Ils font toujours l'objet d'appels et de débats. Bien sûr, les choses prennent du temps, mais aujourd'hui, en novembre, soit neuf mois plus tard, ces incidents demeurent irrésolus.

Je dispose de peu de temps, mais j'aimerais mentionner autre chose avant de présenter quelques recommandations.

La semaine dernière, à l'occasion du jour du Souvenir — au sujet duquel on a fait une remarque — une cérémonie alternative s'est tenue à l'Université York vers 11 h 20, soit immédiatement après la fin de la cérémonie principale. Cette autre cérémonie, qui était destinée à permettre aux gens d'exprimer leurs points de vue, a été diffusée à la radio, et on l'a commencée en disant que, bien qu'il était important de reconnaître nos militaires ayant perdu la vie en défendant notre pays, nous ne pouvions oublier les gens d'autres pays qui étaient morts également. Ce discours était principalement axé sur le conflit au Moyen-Orient, sur les Palestiniens. Vous savez, c'est horifiant que ces choses soient permises à l'université.

Il y a une limite. La liberté d'expression est importante, et l'université est un lieu de dialogue et de débat, mais ceci est inacceptable. Il est inadmissible que les valeurs canadiennes soient récupérées à de telles fins, et c'est clairement ce qui se passe partout dans le système universitaire.

●(1315)

J'ai commenté quelques recommandations qui sont énoncées dans votre documentation. J'aimerais cependant insister sur l'importance de fournir de la formation aux administrateurs des universités et aux représentants des syndicats d'étudiants pour veiller à préserver la diversité et l'équité pour tous. Je siège comme membre de l'opposition à l'association étudiante, où l'on est complètement anti-israélien.

Mon temps tire à sa fin. Je vais garder du temps pour répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre Miriam Stein.

Mme Miriam Stein (présidente de la défense des intérêts, Association des étudiants en droit juifs, à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Miriam Stein et je suis étudiante de common law à l'Université d'Ottawa. Je fais du bénévolat auprès d'Hillel Ottawa, en plus d'assumer la fonction de présidente de la défense des intérêts pour l'Association des étudiants juifs en droit, ou AEJD, durant l'année universitaire 2009-2010.

Bien que ma présente déclaration porte sur des événements impliquant soit le centre Hillel d'Ottawa, soit l'AEJD, il s'agit d'un compte rendu personnel qui ne représente pas nécessairement les convictions ou les opinions du centre Hillel d'Ottawa, ni celles de l'AEJD.

Hillel est la plus grande organisation universitaire juive au monde. Elle a pour mission d'enrichir la vie des étudiants juifs sur le campus en explorant et en célébrant l'identité juive grâce à une foule de mécanismes. Le site Internet d'Hillel international déclare qu'Hillel est résolument attachée au soutien d'Israël en tant qu'État juif démocratique doté de frontières sécuritaires et reconnues, et à titre de membre de la famille des pays libres. Chaque groupe Hillel est légèrement différent en fonction des diverses universités et reflète les intérêts des étudiants et des dirigeants membres du corps enseignant.

Mon témoignage concerne une expérience que j'ai vécue alors que je travaillais comme bénévole pour Hillel Ottawa. Le contingent ottavien du Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario, que j'appellerai GRIPO, est considéré par la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa comme appartenant à la catégorie des « autres cotisations étudiantes », un statut privilégié dont jouissent trois autres entités officielles de l'Université d'Ottawa: la Clinique juridique, le Service d'appui au succès scolaire et le Service des sports. En 2007-2008, la FEUO a accordé à GRIPO-Ottawa 208 685 \$ à même les cotisations versées par les étudiants. Nous ne disposons pas de chiffres plus récents, mais son financement a été augmenté. En 2008-2009, les étudiants du premier cycle versaient 3,38 \$ par semestre, alors qu'ils paient maintenant 3,46 \$.

Bien que GRIPO-Ottawa soit financé grâce aux cotisations des étudiants, cette organisation admet des membres à l'extérieur du campus, et finance des événements organisés par des groupes non universitaires. GRIPO-Ottawa se dit être un groupe non partisan, qui n'est affilié à aucun parti politique ou mouvement. L'organisation prétend avoir pour mission de rassembler et de construire une communauté diversifiée. Tel qu'indiqué sur son site Internet, son

mandat consiste à favoriser la justice sociale, environnementale et économique.

En octobre 2008, j'œuvrais comme bénévole auprès de Hillel Ottawa en vue de l'organisation d'un événement visant la vaste communauté juive, où un leader ougandais juif avait été invité pour discuter de sujets tels que les initiatives de développement durable et d'éducation auprès des chrétiens, des musulmans et des juifs en Ouganda — des sujets qui s'inscrivent dans la lignée des intérêts de GRIPO-Ottawa.

Il s'agissait d'un événement apolitique, qui n'avait aucun rapport avec Israël. Ma tâche consistait à informer la communauté étudiante dans son ensemble de cet événement, et j'ai demandé aux organisations si elles comptaient appuyer l'événement en y associant leur nom, non pas un financement. J'ai donc invité divers groupes d'étudiants à parrainer l'événement, y compris GRIPO-Ottawa. Après la tenue de l'événement, GRIPO-Ottawa a jugé bon de donner suite à mon invitation. J'ai reçu un courriel adressé au centre Hillel dans lequel on disait que GRIPO-Ottawa ne pouvait pas parrainer ce qui semblait être un événement intéressant, en raison de la relation du centre Hillel avec l'apartheid israélien et l'idéologie sioniste. Depuis, GRIPO-Ottawa a réaffirmé à plus de deux reprises son refus général de travailler avec le centre Hillel. Pendant ce temps, GRIPO-Ottawa demeure ouvert à l'idée de travailler avec de nombreux autres groupes d'étudiants, et compte parmi ses groupes d'action la Solidarité pour les droits de la personne des Palestiniens, ce qui permet à ce groupe d'avoir accès aux ressources de GRIPO-Ottawa.

L'indignation des étudiants contre la position de GRIPO-Ottawa s'est intensifiée. Le 16 décembre 2008, ce dernier a affiché une réponse publique pour donner suite aux préoccupations des étudiants. Dans cette lettre, GRIPO-Ottawa affirmait que le mandat du centre Hillel d'Ottawa stipulait que celui-ci soutenait l'État juif, l'État d'Israël. GRIPO-Ottawa déclarait estimer que le soutien indéfectible du centre Hillel à l'égard d'Israël constitue une position qui aliène les Palestiniens, et qui porte atteinte au respect de leur identité individuelle, de leurs droits de mobilité et leurs droits fondamentaux. Par conséquent, GRIPO-Ottawa ajoutait ne pouvoir endosser officiellement le centre Hillel d'Ottawa ou tout événement parrainé par cette organisation. GRIPO-Ottawa fondait sa décision sur l'appui politique qu'accorde le centre Hillel au sionisme, mais se déclarait toutefois disposé à travailler avec d'autres organisations juives et toute organisation respectant les droits fondamentaux des Palestiniens.

J'étais, et je demeure, consternée par la position catégorique de GRIPO-Ottawa voulant que l'État d'Israël soit aux dépens des droits fondamentaux des Palestiniens. Un tel raisonnement est odieux, simpliste et totalement faux. Je suis également choquée de voir l'ignorance et la compréhension naïve dont fait preuve GRIPO-Ottawa à propos du sionisme, sans compter la manière péjorative dont il emploie ce terme. Il est évident que si une organisation juive souhaite travailler avec GRIPO-Ottawa, elle doit partager ses points de vue politiques et sociaux extrêmes concernant Israël ou, encore, appuyer Israël en silence. Au lieu d'encourager un dialogue et de permettre une critique raisonnée d'Israël, comme il se doit pour n'importe quel État, GRIPO-Ottawa a rejeté tout dialogue et a tiré sa conclusion concernant Israël.

• (1320)

À titre de membre de l'Association des étudiants juifs en droit, ou AEJD, j'ai décidé de m'associer à la personne qui assumait alors le rôle de président de la défense des intérêts de l'AEJD afin de répondre à la lettre de GRIPO-Ottawa. Nous avons expliqué que la position de GRIPO-Ottawa contre le Centre Hillel entraîne l'isolement et la marginalisation des étudiants juifs. En ce qui a trait au refus de GRIPO-Ottawa de travailler avec des sionistes connus tout en restant disposé à travailler avec d'autres organisations juives, nous avons fait remarquer que pour de nombreux Juifs, le sionisme est lié de façon intrinsèque à l'identité juive. Nous avons affirmé qu'en tant que Juifs, nous avons le droit de croire au droit inaliénable de notre peuple à l'autodétermination.

À la suite de la position de GRIPO-Ottawa contre le Centre Hillel d'Ottawa, j'ai aidé à lancer une campagne de remboursement sur le campus pour que les étudiants puissent récupérer le montant de leurs frais de scolarité qui sert à financer GRIPO-Ottawa. Contrairement à d'autres universités qui offrent une option de remboursement en ligne, les étudiants d'Ottawa doivent se donner beaucoup de mal avant de pouvoir se faire rembourser: ils doivent se rendre en personne au bureau de GRIPO-Ottawa et fournir leur carte d'étudiant valide ainsi qu'une preuve d'inscription et de paiement pour le semestre en cours. Plusieurs étudiants m'ont avoué se sentir mal à l'aise à l'idée d'être obligés de demander un remboursement en personne.

J'ai soulevé mes préoccupations concernant GRIPO-Ottawa au recteur de l'université, M. Allan Rock; au président de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa de l'époque, M. Dean Haldenby; et à la directrice du Centre d'équité en matière de droits de la personne de l'université, Mme Francine Page.

M. Rock a fait mention de ses préoccupations sur son blogue, et dans une lettre adressée publiquement à M. Haldenby, il a encouragé la fédération étudiante à se prononcer contre le refus de GRIPO-Ottawa de collaborer avec Hillel. Dans sa lettre de réponse à M. Rock, M. Haldenby déclarait que, bien que GRIPO Ottawa soit un organisme non lié à la fédération étudiante, il avait soulevé ses inquiétudes auprès de Mme Page.

Mme Page, pour sa part, m'a fourni de l'information sur la façon dont on peut s'y prendre pour abolir GRIPO-Ottawa, une tâche fastidieuse qui repose, au bout du compte, sur la bonne volonté de la population étudiante pour voter contre GRIPO-Ottawa. Elle m'a également indiqué que l'Université d'Ottawa n'avait pas encore établi de politique contre la discrimination et le harcèlement. De ce fait, l'université n'a pas de normes concrètes en matière de droits de la personne à suivre et à respecter. Enfin, elle m'a appris que, dans la mesure où GRIPO-Ottawa n'a pas de lien avec la fédération étudiante, celle-ci ne peut prescrire de code de conduite à GRIPO-Ottawa. En somme, l'organisation semble au-dessus des lois.

Voilà maintenant presque un an que les opinions de GRIPO-Ottawa à l'égard d'Hillel Ottawa ont été exprimées publiquement. Mais je n'ai encore observé aucun changement dans la politique de GRIPO-Ottawa à l'égard d'Hillel Ottawa. Il en résulte que GRIPO-Ottawa a fini par marginaliser et discriminer les étudiants juifs sans subir aucune conséquence.

Le comportement affiché sur le campus par des groupes tels que GRIPO-Ottawa est inacceptable. Afin de prévenir et de surveiller ce type de comportement, j'ai certaines recommandations à formuler.

Le gouvernement devrait fournir au Parlement un rapport annuel qui décrirait en détail les tendances et les niveaux d'activités antisémites dans les universités. Dans le cadre de cet exercice, le

gouvernement devrait établir clairement des paramètres permettant de déterminer ce qui constitue de la discrimination, du harcèlement ou du racisme en milieu universitaire. Ces paramètres devraient aider les universités à établir la limite entre ce qui constitue une critique légitime de l'État d'Israël et de l'antisémitisme.

En tant que condition préalable à l'obtention de bourses d'études postsecondaires octroyées par le gouvernement, un établissement postsecondaire devrait démontrer ce qui suit au gouvernement: qu'il possède une politique anti-discrimination, anti-harcèlement et anti-racisme claire et bien publicisée permettant l'application de normes en matière de droits de la personne; qu'il a en place des programmes et des politiques actifs pour garantir un discours civil et des échanges d'idées académiques dans un environnement exempt d'intimidation et de peur; et qu'il s'assure que les organisations financées au moyen de cotisations étudiantes reçoivent une formation obligatoire en matière de diversité et de sensibilité aux questions.

En concluant, je voudrais exprimer clairement ce que signifie pour moi cette question. En tant que Canadienne et en tant que Juive, j'ai trouvé la position de GRIPO-Ottawa à l'encontre de Hillel, sa condamnation du sionisme et sa position déclarée concernant l'État d'Israël aussi blessante qu'aliénante. J'en suis venue à avoir l'impression qu'il est honteux et répréhensible d'appuyer ouvertement l'État d'Israël et de croire au droit des Juifs à l'autodétermination. Il est frustrant, fâchant et déroutant qu'un groupe bénéficiant du statut privilégié d'entité entrant dans la catégorie des « autres cotisations étudiantes », dans une université de notre capitale nationale, puisse adopter une position aussi obstinée et litigieuse tout en bénéficiant d'une impunité totale.

Les actions de GRIPO-Ottawa ont créé un environnement hostile à l'expression de mon identité juive sur le campus. Si on ne voit pas en quoi les actions de GRIPO Ottawa sont discriminatoires en apparence, laissez-moi vous assurer qu'elles le sont en réalité.

Merci, monsieur le président, de m'avoir permis de m'adresser à vous, ainsi qu'aux panélistes.

Le président: Merci beaucoup, Miriam.

Nous entendrons maintenant Josh Zelikovitz.

M. Josh Zelikovitz (président sortant, Centre Hillel de l'Université Queens, à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Josh Zelikovitz. Je traiterai aujourd'hui de l'antisémitisme à l'Université Queen's et je formulerai des recommandations sur les mesures à prendre.

Le Centre Hillel de l'Université Queen's est similaire aux deux organisations dont on vient de parler, à deux différences majeures près. Premièrement, notre centre est régi uniquement par les étudiants et il est une organisation démocratique. Deuxièmement, il n'est pas engagé activement dans ce que vous appelleriez la défense des intérêts d'Israël. Nous appuyons ce pays, mais nous ne versons pas dans l'activisme systématique.

Je suis le président sortant du Centre Hillel, et c'est à ce titre que je compare devant vous aujourd'hui.

J'aborderai la question de l'antisémitisme à l'Université Queen's sous l'angle des trois sujets de préoccupation des étudiants juifs. Premièrement, l'antisémitisme classique se manifeste à l'égard des restrictions alimentaires juives et du conflit entre Israël et la Palestine.

Par antisémitisme classique, j'entends le mépris fondamental qui est affiché contre les juifs et qui est très différent de celui manifesté dans la foulée des questions plus politisées que j'aborderai ultérieurement. En voici un exemple: lorsque j'étais président du centre l'année dernière, on a apposé des croix gammées et les termes « sale juif » sur la voiture d'un étudiant juif, qui était un de nos membres actifs.

Pour situer le contexte, je vous précise que cet incident faisait partie d'une série d'attaques racistes qui ne visaient pas uniquement les juifs à l'Université Queen's. Les bureaux et les lieux de prière de l'Association des étudiants musulmans ont été cambriolés et vandalisés plusieurs fois. Un Noir, membre du corps enseignant, a été victime de voies de fait et de harcèlement verbal. À mon avis, cet antisémitisme classique émane davantage d'une forme de xénophobie dirigée contre divers groupes, et non pas exclusivement contre les juifs.

Je peux vous parler de ce qui touche les juifs parce que c'est une question que je connais bien. Mon mémoire aborde le tout plus exhaustivement. Néanmoins, des incidents analogues ont eu lieu, notamment des messages antisémites sur le tableau d'affichage de l'Université Queen's en 2004 et, plus récemment, sur des biens appartenant à des étudiants l'été dernier. Il y a eu d'autres incidents. Tous les ans, nous tenons la semaine de sensibilisation à l'holocauste et nous organisons dans le centre social universitaire une grande exposition. De nombreuses remarques antisémites ont été affichées au babillard que nous installons pour obtenir les commentaires des gens sur l'exposition. Nous avons donc dû enlever ce babillard. Voilà pour ce qui est l'antisémitisme classique.

Passons maintenant aux restrictions alimentaires. Ce n'est peut-être pas le forum tout à fait idéal pour traiter de cette question, mais j'estime que c'est un problème important. Presque tous les étudiants de première année de l'Université Queen's demeurent dans les résidences d'étudiants. Dans celles du campus principal, il faut obligatoirement acheter une formule de repas, ce qui coûte plusieurs milliers de dollars. Le problème, c'est qu'on n'y offre aucun repas caché. Les étudiants juifs de première année qui respectent les interdits alimentaires de leur religion ont donc le choix entre perdre des milliers de dollars parce qu'ils doivent obligatoirement acheter la formule de repas et ne pas vivre ce qui est considéré comme un aspect essentiel de la vie à l'Université Queen's. J'ai souvent soumis ce problème à l'administration universitaire. Je dirais que c'est davantage un problème logistique qui n'a rien à voir avec le racisme. Néanmoins, il s'agit d'une exclusion systématique de certains étudiants juifs, en raison de leurs croyances religieuses. J'estime que c'est un problème très grave auquel il faut s'attaquer.

Troisièmement, j'aborderai l'antisémitisme découlant du conflit israélo-arabe. Préalablement, je voudrais apporter une précision. Il est toujours difficile d'établir une distinction entre l'antisémitisme et une simple critique d'Israël. C'est particulièrement important pour mon organisation, le Centre Hillel, parce qu'il combat l'antisémitisme, sans cependant considérer que son mandat à titre de représentant des étudiants universitaires juifs l'oblige à réagir toutes les fois qu'une critique est formulée à l'endroit d'Israël. Cela ne fait absolument pas partie de notre mandat.

Je rejette l'argument selon lequel il existe un degré à partir duquel une critique contre Israël ou le sionisme est assimilable à de l'antisémitisme. À mon avis, ce n'est pas une question de degré de la critique. C'est plutôt la nature des méthodes utilisées qui est déterminante à cet égard.

●(1325)

Lorsque j'étais président l'an passé, j'ai élaboré, de concert avec d'autres membres de notre conseil d'administration, des normes très précises permettant de distinguer une critique contre Israël ou le sionisme de l'antisémitisme. En fait, nous nous sommes plutôt inspirés des nombreux documents que nous avons lus sur les politiques adoptées par d'autres organisations, ce qui nous a permis de dégager trois critères pour nous permettre d'établir cette distinction.

Le premier critère, c'est le recours aux thèmes antisémites classiques. Lorsqu'on décrit des traits physiques — un juif avec un gros nez —, qu'on fait des allusions antisémites, qu'on parle de conspiration mondiale, qu'on montre des juifs transportant d'énormes sacs d'argent ou qu'on évoque le meurtre rituel à Damas, nous concluons dès lors qu'il s'agit d'antisémitisme.

Le deuxième critère, ce sont les actes niant ou minimisant l'holocauste. Dans le deuxième cas, je n'inclus pas ceux qui prétendent que l'holocauste n'a pas eu lieu, mais bien que ceux qui établissent de fausses comparaisons atténuant la gravité du fait que six millions de personnes ont été tuées.

Le troisième critère, c'est la responsabilité collective. Si un groupe de juifs est tenu responsable des actes d'un autre groupe de juifs, nous estimons que c'est de l'antisémitisme, et ce quel que soit le contexte. Le racisme implique surtout qu'une partie est mise en cause pour les actes du tout ou l'inverse.

Je voudrais vous citer des cas précis où ces lignes de démarcation ont été franchies. Je songe notamment à deux caricatures anti-israéliennes qui ont entraîné des conséquences un peu différentes.

La première remonte à 2004, c'est-à-dire avant mon adhésion au Centre Hillel, mais c'est le président de l'époque qui m'a raconté l'incident.

Essentiellement, le QPHR ou le Queen's Palestinian Human Rights Club, qui est maintenant connu sous l'acronyme SPHR, avait distribué des tracts dépeignant des juifs dotés de gros nez qui transportaient d'énormes sacs d'argent. Lorsque le Centre Hillel a porté plainte — l'affaire avait été étalée au grand jour et avait fait l'objet d'un article dans le *Journal*, le journal étudiant de notre université —, le président de ce club a répondu que son organisation ne pouvait pas être antisémite parce que « les Palestiniens sont eux aussi des sémites ».

En gros, cette organisation a nié non seulement que sa caricature montrant les juifs affublés de gros nez et transportant d'énormes sacs d'argent n'était pas antisémite, mais également qu'elle ne pouvait pas être taxée d'antisémitisme à cause de l'étymologie de ce terme.

Voici un autre incident analogue qui est survenu l'année dernière lorsque j'étais président du Centre Hillel.

Dans sa page du site Facebook, SPHR a affiché plusieurs caricatures diabolisant Israël. Certaines d'entre elles étaient de mauvais goût sans être antisémites. Cependant, trois caricatures posaient gravement problème. Deux assimilaient les juifs aux nazis, et la troisième évoquait clairement le meurtre rituel de Damas, parce qu'elle montrait les juifs se préparant à boire le sang des Palestiniens. L'ironie de la chose, c'est que la personne ayant affiché les caricatures sur cette page Facebook était l'un des principaux dirigeants de la Queen's Coalition against Racial and Ethnic Discrimination, la QCRED, qui est un important groupe de lutte contre le racisme sur le campus et dont les projets sont financés partiellement par l'université.

J'ai rencontré ce leader étudiant, qui était une femme. Elle a nié que sa coalition était antisémite, mais elle a accepté d'enlever les caricatures.

Je veux maintenant aborder les actes minimisant l'holocauste, parce qu'un problème est survenu il y a deux ans lorsque j'étais responsable des liaisons avec la collectivité pour le Centre Hillel. C'était après une incursion d'Israël à Gaza. SPHR avait posé une grande affiche dans le centre social universitaire pour commémorer les « victimes de la Shoah à Gaza ». Pour ceux qui ne connaissent pas le sens du terme, Shoah signifie holocauste en hébreu.

Ma position et celle du Centre Hillel, c'était que SPHR avait tout à fait le droit de pleurer ses disparus. Cependant, le centre a fait valoir que l'emploi du terme « Shoah » dans ce contexte atténuait l'ampleur de l'holocauste. Ce terme a été utilisé à dessein pour donner aux étudiants juifs l'impression qu'il sont de trop. Il n'était tout simplement pas judicieux dans ce contexte. En guise de réaction, nous avons donc posé une affiche à côté de celle de SPHR. La nôtre définissait ce qu'était la Shoah et les raisons pour lesquelles l'emploi à mauvais escient de ce terme était offensant et portait préjudice au peuple juif.

Bien sûr, aucun débat sur l'antisémitisme contemporain dans les universités canadiennes ne serait complet s'il n'était pas question de la Semaine de l'apartheid juif. Comme nous le savons, le tout a débuté à l'Université de Toronto. Il s'agit d'essayer d'établir un lien entre la politique d'Israël et l'apartheid en Afrique du Sud.

• (1330)

Des activités se sont déroulées dans le cadre de cette semaine à l'Université Queens. Je ne ferai pas valoir que cette semaine est en soi antisémite. Cependant, elle crée un environnement favorisant l'antisémitisme.

Il y a d'autres aspects de cette semaine qui ne sont pas nécessairement antisémites, mais qui sont néanmoins des sources de préoccupation. Durant cette semaine, des pseudo postes de contrôle étaient établis à l'extérieur de plusieurs salles de classe. Des membres de SPHR et plusieurs professeurs se trouvaient à ces pseudo postes de contrôle, une imitation des véritables postes de contrôle en Cisjordanie. Les étudiants devaient les franchir avant d'assister à un long exposé en classe.

Plusieurs étudiants juifs et non juifs ont contacté le centre. Ils avaient l'impression d'être obligés de franchir ces postes de contrôle qui faisaient partie intégrante des cours. Certains postes de contrôle étaient établis les jours de remise des travaux, où les étudiants devaient se rendre en classe. Ils se sentaient harcelés. Ils avaient l'impression que c'était un abus d'autorité. Encore une fois, je ne suis pas convaincu qu'il s'agisse explicitement d'antisémitisme, mais c'est néanmoins une source de préoccupation.

Le prochain incident que je vais vous décrire montre parfaitement, je pense, comment cette semaine crée un environnement de haine favorisant l'antisémitisme. Pendant cette semaine, Israël on Campus, groupe étudiant favorable à Israël, a distribué des tracts à l'université. L'un de ces tracts reprenait un article paru dans le *National Post* sur deux Noires sud-africaines qui avaient connu l'époque de l'apartheid et qui faisaient valoir que la politique d'Israël ne pouvait pas être comparée à l'apartheid de l'Afrique du Sud. Un étudiant juif m'a apporté au centre un exemplaire de ce tract couvert de croix gammées.

Que faut-il faire alors? Nous constatons que la Semaine de l'apartheid juif crée un environnement favorisant la haine. Je crois qu'il faut combattre l'antisémitisme classique comme nous le faisons pour toutes les autres formes de racisme. J'ajouterai que les

institutions sont dotées des moyens pertinents pour traiter ce genre de problème.

En ce qui concerne les aliments kasher, je dirais que le gouvernement doit certes jouer un rôle. Il s'agit d'institutions publiques. Le gouvernement pourrait soit leur accorder des subventions ou d'autres moyens pour que ces restrictions alimentaires soient respectées, soit adopter une mesure législative établissant que les étudiants pourraient être exemptés de l'achat obligatoire de services.

Enfin, en ce qui concerne l'antisémitisme découlant du conflit israélo-arabe, je tiens à affirmer sans équivoque que nous désapprouvons la censure des propos contre l'État d'Israël. Nous sommes contre la censure des critiques, parce que ce n'est pas uniquement contraire aux valeurs canadiennes. Une telle censure enflamme également les radicaux l'autre partie.

Que pouvons-nous faire alors? Je vous formule trois recommandations concrètes.

Premièrement, le gouvernement doit définir et circonscrire clairement l'antisémitisme. La CPCCA peut certainement jouer un rôle à cet égard.

Deuxièmement, comme notre organisation n'est pas neutre, il est important d'établir un mécanisme indépendant pour examiner ces incidents et en faire rapport.

Troisièmement, le gouvernement doit chercher à influencer les mentalités et à mobiliser les appuis.

Je vous suis reconnaissant et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exprimer mon point de vue.

• (1335)

Le président: Merci.

J'ai été très généreux envers tous les témoins quant au temps de parole accordé. Cependant, il ne nous reste que 20 minutes, et quatre membres du comité veulent poser des questions. Chacun dispose d'au plus cinq minutes. Les questions et réponses devront donc être très brèves.

Candice Hoepfner, vous n'avez pas encore posé de questions. Vous pouvez donc ouvrir le bal.

Mme Candice Hoepfner (Portage—Lisgar, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

La meilleure solution contre toute forme de discrimination consiste notamment à la dénoncer. C'est ce que nous nous efforçons de faire, je pense. Je sais que les médias jouent un rôle important à cet égard, qu'il s'agisse de discrimination contre les gays et lesbiennes, les femmes ou les Autochtones. Ils réussissent à exposer les circonstances ainsi que le préjudice causé à ces victimes.

J'ai écouté vos témoignages, Miriam et Daniel. Les médias ont-ils couvert ces affaires? J'entends par là les médias universitaires et les grands médias. Le cas échéant, comment en ont-ils assuré la couverture? Le cas non échéant, quel rôle les médias peuvent-ils jouer pour aider à combattre le l'antisémitisme? Ma question s'adresse à n'importe lequel d'entre vous.

• (1340)

M. Daniel Ferman: Je peux répondre à cette question, si vous me le permettez.

Parmi les nombreux incidents survenus à York, les grands médias ont certes couvert les plus importants. De nombreux quotidiens et quelques chaînes de télévision ont réalisé des reportages ponctuels. Naturellement, les médias universitaires se sont fait l'écho des incidents les moins importants.

Dans le monde des grands médias, la nouvelle est éphémère. Bien sûr, le *Canadian Jewish News* et d'autres journaux juifs influents ont couvert ces incidents et suivent l'évolution de la situation. Au bout du compte cependant, ce genre de nouvelle est éphémère. Les médias accordent une importance secondaire à de tels incidents. Je le répète, certaines de ces affaires n'étant pas résolues plusieurs mois plus tard, les grands journaux finissent par s'en désintéresser. Néanmoins, les grands médias traitent de ces incidents lorsqu'ils se produisent à l'université et ils contribuent vraiment à les mettre au jour.

Mme Candice Hoepfner: Diriez-vous donc qu'ils jouent un rôle positif à cet égard? Leur rôle est-il positif ou neutre?

M. Daniel Ferman: Le traitement est-il uniforme? Les reportages ne sont bien sûr pas tous positifs, mais ils signalent que des incidents se sont produits et qu'il y a des problèmes auxquels l'université doit s'attaquer.

Mme Candice Hoepfner: Merci.

Mme Miriam Stein: L'incident qui a mis en cause la section d'Ottawa du Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario a été signalé initialement par les médias, dont le *Ottawa Citizen*.

Cependant, je suis d'accord avec M. Ferman, qui a dit que, initialement, l'incident... Bien sûr, M. Allan Rock s'est inquiété dans un premier temps que les médias s'intéressent soudainement à cette affaire. Cet intérêt n'a duré qu'un temps, et graduellement, l'affaire a été reléguée aux oubliettes.

Mme Candice Hoepfner: C'est peut-être à ce niveau que, j'espère, nous pourrions trouver des moyens d'attiser l'intérêt des médias. Il arrive que ceux-ci choisissent certains groupes auxquels ils sont utiles, notamment les gais et lesbiennes. Ils ont exposé la discrimination dont ce groupe était victime et ils le signalent si cette discrimination se poursuit.

Pourrions-nous contribuer à conscientiser les médias à la nécessité de peut-être intervenir plus énergiquement tout en conservant une certaine distance?

M. Zac Kaye: Nous avons notamment observé que les opinions des médias sont très variées. C'est fonction de l'influence qui est exercée sur eux. Les journaux nationaux réagissent à cette influence, ce qui se traduit dans leurs reportages.

Nous souhaiterions notamment — et c'est ce qui a été recommandé par un comité parlementaire britannique — que le Parlement fasse le point annuellement sur l'évolution de l'antisémitisme pour que ce problème ne soit pas passé sous silence. On en saurait davantage sur les agressions et l'intimidation, ainsi que sur l'antisémitisme dont ont été victimes, nous le savons, les étudiants universitaires favorables à la position d'Israël.

Entre autres, il arrive souvent qu'un incident fasse l'objet d'un reportage, puis nous finissons par apprendre que l'affaire a été reléguée aux oubliettes. Si le 11 février est sans l'ombre d'un doute le point culminant des attaques antisémites contre les étudiants juifs dans les universités canadiennes, il faut le signaler, mais il faut le faire à une tribune qui éveillera l'intérêt des médias qui pourront alors exposer le tout au grand jour.

Mme Candice Hoepfner: Et il y aura peut-être une certaine forme de reddition des comptes.

M. Zac Kaye: Tout à fait. Cette reddition des comptes en sera une conséquence.

Mme Candice Hoepfner: Très bien.

Merci.

Le président: Merci infiniment.

Monsieur Irwin Cotler.

L'hon. Irwin Cotler: Je veux tout d'abord vous féliciter d'avoir accepté de comparaître. C'est une chose que des universitaires viennent débattre de l'hostilité dans les universités — et les témoignages des universitaires de ce matin ont été utiles à ce chapitre —, mais c'est une autre chose que des victimes qui ont vécu cette hostilité viennent nous livrer leur témoignage.

Compte tenu que vous avez tous formulé des recommandations judicieuses sur les mesures que le gouvernement ou le Parlement pourrait adopter, quelles seraient, selon vous, celles que les universités ont prises? En fait, je voudrais savoir non seulement les mesures qu'elles ont mises en oeuvre, mais également celles qu'elles n'ont pas prises et qui devraient être adoptées. Comme il ne nous reste peu de temps, vous me permettez de préciser ma pensée. Zac et Danny, vous avez indiqué que, neuf mois après les incidents que vous nous avez décrits, les mesures prises ont débouché sur des résultats très minces. Je crois comprendre qu'une enquête a eu lieu. Quelles en ont été les conclusions? Estimez-vous qu'elles sont satisfaisantes? Que faudrait-il recommander?

Voici ma deuxième série de questions qui s'adressent à n'importe lequel d'entre vous. Quelle position le corps professoral a-t-il adoptée? Je considère encore que je fais partie de ce milieu, et je vous dirai franchement que je n'ai pas été témoin de tels incidents lorsque j'enseignais. Dans vos universités, le corps professoral prend-il position face notamment à la discrimination et à l'hostilité?

C'étaient là mes questions.

● (1345)

M. Daniel Ferman: En ce qui concerne l'enquête que vous avez évoquée, ses conclusions ont été publiées et bon nombre de ses recommandations sont lentement mises en oeuvre. Comme dans toute chose, il y a une marche à suivre. Nous espérons que des changements émaneront de cet exercice. Jusqu'à présent cette année, très peu d'incidents sont survenus — aucun incident grave —, ce qui augure bien pour l'avenir, naturellement. Les recommandations dont nous avons pris connaissance préconisaient de favoriser l'émergence d'un dialogue et de rapports harmonieux entre les groupes; d'éviter le recours aux manifestations et autres activités de ce genre. On tablait sur le dialogue et les initiatives interconfessionnelles pour cristalliser le tout.

Est-ce satisfaisant? C'est ce que nous verrons. Il est trop tôt pour le savoir. Certaines mesures proposées entraîneront, espérons-le, des changements permanents.

Je vous réponds succinctement au sujet du corps professoral. Dans la grande majorité des cas, il a accordé un appui indéfectible aux étudiants juifs, n'hésitant jamais à faire entendre sa voix. Je ne veux pas parler pour leur compte, mais je pense que les professeurs d'université ont une longue carrière, qu'ils sont attachés à leur université et qu'ils la défendront. Je voudrais préciser que York est toujours une université de choix pour les étudiants juifs. Malgré les critiques et mes propos à son sujet, York demeure une université de choix pour les étudiants en général ainsi que pour les étudiants juifs.

M. Josh Zelikvoitz: Vous me permettez d'ajouter que j'ai parlé à de nombreux professeurs qui ont une opinion tranchée dans un sens comme dans l'autre, mais qui ne sont pas à l'aise de l'exprimer. Beaucoup de professeurs favorables aux étudiants juifs hésitent beaucoup à prendre position par crainte des répercussions dans le milieu universitaire. Je ne suis pas au fait de la régie interne du corps professoral, mais je dirais qu'environ une douzaine de professeurs m'ont indiqué ne pas croire qu'ils ont la même liberté de parole que d'autres.

M. Zac Kaye: Je serai très bref. Le rapport Monahan a examiné les divers incidents survenus à York, et plusieurs réunions ont été tenues — il y en aura une à laquelle j'insisterai la semaine prochaine — pour envisager la création d'un centre de dialogue, ce que je recommande à l'université depuis longtemps. Espérons que ce centre verra le jour. Dans bien des campus, des groupes de professeurs ont pris position en faveur de la Palestine. Je ne peux pas le prouver, mais j'ai entendu dire que certains professeurs ont abusé de leur pouvoir pour notamment intimider les étudiants juifs. À Oshawa, après avoir assisté à un cours à l'université pendant lequel le professeur a complètement débordé le sujet pour critiquer les récentes mesures prises par Israël, un étudiant juif a fait parvenir un courriel à ce professeur. Lors du cours suivant, le professeur a demandé s'il y avait un juif dans la salle de classe. Heureusement, l'étudiant a fait preuve de suffisamment de perspicacité pour juger bon de ne pas lever la main, mais il s'est certainement senti brimé.

L'abus de pouvoir de professeur se manifeste de bien des façons, et c'est l'une des choses les plus difficiles à prouver par les étudiants. En plusieurs occasions, des étudiants nous ont signalé de telles situations, mais ils craignent de les dénoncer à cause du système actuel.

Le président: Merci beaucoup.

Il vous reste très peu de temps.

L'hon. Irwin Cotler: Ma question sera très brève. Il s'agit simplement d'une question de fait.

Selon le professeur Marcus, pour combattre le harcèlement sexuel, vous devez le dénoncer et donner des exemples. L'enquête effectuée à York a-t-elle permis de conclure que les actes que vous avez décrits ce matin étaient antisémites ou ces actes ont-ils plutôt été généralisés?

M. Zac Kaye: Malheureusement, ils ont été beaucoup généralisés. De concert avec le Congrès juif canadien et la Fédération juive, nous avons formulé plusieurs recommandations rigoureuses. L'une des critiques à l'égard du rapport, c'est qu'il n'identifie pas l'antisémitisme purement et simplement. C'est là, selon nous, un des reproches qu'on peut adresser. Il y a quelques semaines, un groupe d'étudiants a tenu une conférence de presse pour souligner ce problème. Je pense que la négociation nous permettra d'entendre la version du professeur et de tirer le tout au clair. Il ne faut pas se le cacher, c'est un travail de longue haleine.

● (1350)

Le président: Merci beaucoup.

David Sweet.

M. David Sweet: Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur un point. Au cours du tour précédent, je n'ai pas posé de questions parce que j'en avais formulé une au cours du premier, et je ne voulais pas prendre trop de temps. M. Rosenfeld a fait un commentaire profond dans sa simplicité lorsqu'il a évoqué que l'antisémitisme s'est généralisé et banalisé; le problème est d'autant plus grave que ce qui était scandaleux il y a 20 ans à peine ne l'est plus du tout aujourd'hui. Même ceux qui ont témoigné, même ceux qui les appuient, même les universitaires, tous ont adopté une attitude passive. Ils ne sont plus indignés par ce qui se passe. Cela me préoccupe vraiment.

Ce qui me préoccupe également au plus haut point, c'est ce qu'a évoqué Mme Stein son témoignage.

Je voudrais simplement que vous me confirmiez que vous avez parlé à Mme Francine Page, directrice du Centre d'équité en matière des droits de la personne de l'Université d'Ottawa. Dans votre déclaration, vous avez dit: « De ce fait, l'université n'a pas de normes concrètes en matière de droits de la personne à suivre et à respecter. D'après vous, l'université possède un service responsable des droits de la personne, mais n'a établi aucune politique à ce chapitre. Est-ce bien ce que vous avez dit ou serait-ce que je lis mal? »

Mme Miriam Stein: Le centre que Mme Francine Page dirige est un organe de la fédération étudiante. Je ne connais pas très bien les modalités de fonctionnement de ces organisations universitaires, mais elles sont indépendantes et ne représentent pas la voix officielle de l'université. Si vous consultez le site Web de l'Université d'Ottawa, vous n'y trouverez aucune politique antidiscrimination, mais vous pourrez parcourir notamment la politique sur le harcèlement sexuel.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. David Sweet: Envisage-t-on de le faire? Élabore-t-on des normes cet égard?

Mme Miriam Stein: Je pense que c'est envisagé, mais n'étant pas dans le secret des dieux, j'ignore ce qu'il en est et quand le tout se matérialisera.

M. David Sweet: Merci.

Le président: Je tiens à signaler à mes collègues que Mme Page comparaitra la semaine prochaine. Vous pourrez peut-être lui poser alors la question.

Je cède la parole à Mme Folco.

Mme Raymonde Folco: Je voudrais remercier tous les témoins. Votre présence me révèle votre courage devant ces événements.

Vous avez exprimé des opinions très arrêtées. Les propos que j'ai entendus aujourd'hui, je ne pensais jamais les réentendre de mon vivant. En voici un exemple: « Si vous le répétez assez souvent, on finira par vous croire. » C'est ce que j'entendais lorsque j'étais tout jeune enfant. En voici un autre: « Si nous ne sommes pas trop nombreux, il n'y aura pas de problème — c'est à l'Université Queen's —, mais dans le cas contraire, les problèmes surgiront. » Les propos que j'entends sont détournés de leur sens véritable. Je le répète, je ne croyais jamais les réentendre. Veuillez m'excuser d'être émue.

J'ai pensé à quelque chose de vraiment épouvantable... J'ai regardé ces caricatures. Elles m'ont fait songer à ce qui est survenu au Danemark il y a un an ou un an et demi lorsque des caricatures ont montré Mahomet et Allah. On a assisté à une levée de boucliers dans le monde entier. C'est tout à fait le contraire de la présente situation. Je vois ces caricatures pour la première fois. Personne ne lève le petit doigt même si elles sont révoltantes.

J'en conclus que nous traversons une période... Les témoins ont parlé de généralisation et de banalisation. Je pense que c'est même pire. Nous en sommes rendus au point où n'importe qui peut déverser à la face du monde toute la haine qu'il a sur le coeur.

Je suis originaire du Québec où j'ai travaillé dans le domaine des droits de la personne, ceux des immigrants plus particulièrement. Il y a eu notamment une commission d'enquête sur les accommodements raisonnables, dont vous avez peut-être déjà entendu parler et devant laquelle j'ai comparu. Cette commission d'enquête a examiné les droits des minorités pour essayer de trouver des accommodements — c'est l'origine de ce terme — en fonction des attentes de la majorité.

Lorsque j'ai entendu aujourd'hui que l'Université Queen's estimait que les interdits alimentaires juifs étaient prohibitifs... Si j'ai bien compris, l'université n'est pas en mesure d'offrir des repas kasher. Je ne peux pas le croire. C'est de la discrimination. Nous savons qu'il est possible d'offrir un menu qui tienne compte de ces interdits alimentaires juifs. À mon avis, c'est de la discrimination. Ce n'est pas simplement qu'on n'est pas en mesure d'offrir un tel menu.

Alors que nous examinons les moyens d'accommoder les besoins des différentes minorités dans l'ensemble du Canada — et je ne parle pas uniquement des minorités venant des autres pays, mais également de toutes les autres —, il y a des réductions et des menaces... Je me sens menacée par tout ce que j'ai entendu, et je sais que vous vous sentez menacés par tout ce que vous avez vécu.

Les émotions me submergent. J'espère que vous voudrez bien m'excuser. Cependant, je veux remercier infiniment nos témoins, particulièrement les jeunes. Trois générations vous séparent de ce que j'ai vécu, mais vous êtes là et vous avez comparu.

Merci.

• (1355)

Le président: Merci beaucoup, madame Folco.

C'est au tour d'Anita Neville, qui dispose de quelques minutes seulement.

L'hon. Anita Neville: Merci. Je n'ai qu'une minute à ma disposition.

Je vous remercie tous de votre présence. Ce n'est pas chose facile à faire.

Je pense que nous sommes tous au courant de ces incidents, particulièrement de ceux à York. Je me suis entretenue avec des administrateurs d'université en d'autres circonstances. Ils ont fait valoir que rien de tel ne se passait et que leur campus n'était le théâtre d'aucune manifestation antisémite. Dans les faits par contre, je sais par les étudiants que de petits incidents se produisent, rien de grave cependant.

Je voudrais qu'on m'explique très brièvement la genèse de ce qui s'est produit à York, c'est-à-dire avant que ces incidents ne fassent la une.

M. Zac Kaye: Je suis arrivé à York pour donner un second souffle au Centre Hillel en 1995. Nous avons alors vécu une période calme. Je l'ai signalé dans ma déclaration, c'est la seconde intifada qui a mis le feu aux poudres. Provenant de la gauche, du mouvement syndical et, dans certains cas, de la collectivité juive, différents protagonistes ont pris la parole pour défendre la cause palestinienne d'une façon qui, nous l'espérons initialement, serait civilisée. C'est indubitablement à Concordia que le tout a débuté au Canada.

Un peu plus tard, on a invité Daniel Pipes à York à prendre la parole. De strictes mesures de sécurité avaient été mises en place pour l'occasion. Il était plus difficile d'entrer dans le centre d'éducation physique, que nous avons réservé, que de pénétrer ici ce matin. L'endroit grouillait d'agents de la GRC qui observaient la foule. La baie vitrée avait été remplacée pour offrir plus de sûreté. On avait vraiment peur de ce qui était susceptible de se produire.

J'étais alors assis avec des étudiants favorables aux Palestiniens et opposés à la présence de Pipes. Ils disaient aux étudiants juifs et à moi qu'ils décideraient des conférenciers qui seraient invités à l'université et que Daniel Pipes n'y était pas le bienvenu, pas plus que les partisans du sionisme. J'étais convaincu que Pipes avait le droit de prendre la parole et qu'il le ferait, que je sois d'accord avec lui ou non, opinion que partageait Lorna Marsden, présidente de l'université, qui avait pris l'initiative de cette activité, malgré les difficultés à cette époque-là.

Rétrospectivement, je crois que c'est la combinaison de l'intifada et de l'intervention de divers protagonistes, qu'il s'agisse de syndicalistes, de professeurs universitaires de gauche ou de professeurs juifs... Nous avons entendu des universitaires aujourd'hui. C'était également une tentative pour faire taire les juifs dans la foulée de ce qui s'était produit à Concordia. Telle est la genèse de ce qui se passe actuellement dans beaucoup de nos universités.

J'en conviens avec vous, j'ai appris notamment à la conférence de Chicago tenue il y a deux semaines qu'il se manifeste une opposition avérée à Israël dans bon nombre des petites universités américaines et canadiennes. Cette opposition vient du corps professoral qui abuse de son pouvoir. Personne ne réagit pour réfuter ces arguments. La situation est peut-être même pire dans les universités américaines que dans les nôtres, car nos étudiants réagissent bravement à ce genre de propos.

• (1400)

L'hon. Anita Neville: Merci.

Le président: Merci infiniment.

Ainsi prend fin notre deuxième séance. Je tiens à vous remercier tous de votre participation. Nous attendons avec impatience la prochaine séance. Je vous remercie infiniment.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>